

Rapport du Conseil

du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004



25

ans

RAPPORT DU CONSEIL

1	Introduction
2	Message du président du Conseil
4	Message du président
6	Un droit fondamental...
7	Conseil des gouverneurs
8	Structure et symbolisme
9	Principes directeurs
10	Services publics
12	Produits et services
17	Projets et collaborations
25	Nouvelles initiatives
26	Marketing et promotion

EXAMEN FINANCIER

28	Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
29	Rapport du vérificateur
30	État de la situation financière
30	État des flux de trésorerie
31	État des résultats et du passif
31	Notes afférentes aux états financiers

Ce document est aussi disponible sur le site Internet de CCHST à www.cchst.ca/ccohs/reports.html

*Le CCHST
est la principale
ressource
canadienne en
matière d'hygiène
et de sécurité
au travail*



Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Hamilton (Ontario) Canada



C'est une année-jalon pour le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), car elle marque le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. La vision énoncée il y a un quart de siècle et qui consistait à éliminer les accidents et les maladies professionnels ainsi que les décès au travail demeure intacte. Il en est de même pour la mission que s'est donnée le CCHST d'être le centre d'excellence canadien pour les initiatives visant à contribuer à la prévention des maladies et blessures professionnelles ainsi que les décès au travail. Au cœur de cette mission est la conviction que l'information facilite la prise de décisions responsables, encourage les améliorations en milieu de travail, accroît la sensibilisation des gens au besoin d'un milieu de travail sain et sécuritaire et finalement soutient l'éducation et la formation en matière de santé et de sécurité au travail.

Afin de réaliser cette mission, le Centre s'est consacré, au cours des vingt-cinq dernières années, à trouver les méthodes les plus efficaces possibles pour recueillir et analyser de l'information, et pour diffuser cette information ainsi que des conseils au public. Le CCHST est particulièrement bien placé pour démythifier les complexes prescriptions de la loi en matière de sécurité et proposer des solutions claires et efficaces à une vaste gamme de questions de sécurité. Le Centre est dirigé par un conseil des gouverneurs qui se compose de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, d'employeurs et de syndicats de partout au Canada. Cette structure appuie l'approche impartiale qu'adopte le CCHST dans son rôle de fournisseur fiable d'information exacte, pertinente, complète et crédible.

Le CCHST recueille des données venant du monde entier et établit avec d'autres organismes nationaux ou internationaux de solides partenariats sur lesquels pourra être fondée la création d'une plate-forme informationnelle de la prévention. Le Centre endosse le mandat de diriger les efforts déployés à l'échelle nationale et internationale pour prévenir les blessures et maladies professionnelles et les décès au travail. Il travaille également avec ses partenaires à cette fin en suivant le vieux dicton « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Nous savons de mieux en mieux exploiter la technologie pour réaliser notre mission. Le CCHST a fait des pas géants dans l'élaboration d'outils technologiques novateurs qui sont nécessaires pour faire face aux nouveaux enjeux en matière de santé et de sécurité dans les années à venir. Nous avons fait d'Internet un outil puissant à prix modique et à grande incidence pour diffuser de l'information aux travailleurs canadiens dans des formats des plus conviviaux et leur permettre ainsi de jouer un rôle déterminant en matière de SST dans leur milieu de travail.

L'année dernière, le CCHST a offert gratuitement des réponses aux questions de plus de 1,1 million de visiteurs de son site Web. Ces mêmes visiteurs ont accédé aux services d'information gratuits du site du CCHST plus de 3,7 million fois, ce qui en fait l'un des sites les plus consultés du Canada.

Le CCHST poursuivra dans cette direction à l'avenir. Il s'efforcera de repérer la meilleure information possible en SST au Canada et dans le monde, et entreprendra de nouvelles initiatives pour mettre cette information à la disposition de ceux qui, souvent, en ont le plus besoin. Objectif : aider les Canadiens à acquérir facilement et à mettre en application l'information sur la santé et la sécurité au travail et à créer des solutions qui permettront d'éliminer les blessures et les maladies professionnelles. Il concentrera également ses efforts pour renforcer ses partenariats avec les autres intervenants en santé et en sécurité du travail et travailler en plus étroite collaboration avec les syndicats, les employeurs et les associations gouvernementales. Le CCHST a un rôle central à jouer lorsqu'il s'agit de déterminer ce dont les Canadiens ont besoin pour demeurer en santé au travail et de leur offrir exactement ce qu'il leur faut.

En 1978, le Parlement canadien a promulgué la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, créant ainsi le Centre et lui donnant pour mandat de promouvoir l'hygiène et la sécurité des milieux de travail ainsi que de favoriser la santé physique et mentale des travailleurs canadiens.

1978 La Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (chapitre 29, Lois du Canada 1977-1978) reçoit la sanction royale le 20 avril 1978.



C'est un grand honneur et un grand plaisir pour moi que d'assumer le rôle de nouveau président du conseil du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, symbole par excellence de la prévention et de l'éducation en matière de santé et de sécurité au travail tant au Canada que dans le monde entier.

Ma nomination a eu lieu à l'approche de la fin d'une des périodes les plus fécondes en événements de cet organisme. Le CCHST travaille à l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs canadiens depuis plus de 25 ans. L'un des points saillants de l'année dernière a été l'anniversaire d'argent du CCHST, qui célébrait non seulement un quart de siècle d'accomplissements mais soulignait également la réinstallation du siège social du Centre dans de nouveaux locaux, et mettait en évidence, par ce fait même, l'importance accrue accordée à la santé et à la sécurité au travail à l'échelle nationale. Le Centre s'est non seulement démarqué par sa qualité et sa longévité mais également par sa structure tripartite unique en son genre, où la présence de représentants des différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial et territorial), d'employeurs et de syndicats garantit une approche impartiale, qui, au fil des ans, a permis au CCHST de devenir l'une des sources en SST les plus dignes de confiance et les plus consultées du monde.

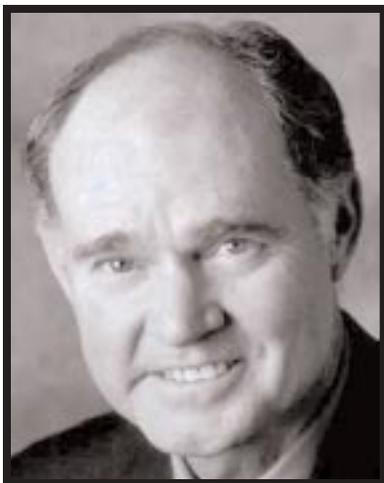
Le symbole de l'évolution du CCHST est concrétisé dans ses nouveaux locaux au centre-ville de Hamilton (Ontario). L'immeuble à deux étages de 25 000 pieds carrés combine tradition et technologie.

Situé dans un site historique, il est équipé de systèmes à la fine pointe de la technologie qui permettent au Centre d'améliorer sa capacité de recueillir partout dans le monde la meilleure information en santé et en sécurité au travail qui soit et de la transformer de façon à ce que les Canadiens puissent l'utiliser de façon optimale dans leur milieu de travail.

Le CCHST, qui compte 85 employés, est le seul occupant de ce nouvel immeuble aménagé précisément selon ses exigences. Cet immeuble comporte de nombreuses améliorations, dont les suivantes : locaux aérés et éclairés de façon naturelle grâce aux fenêtres qui les entourent; concept ouvert pour la plupart des postes de travail afin de favoriser l'esprit d'équipe; systèmes de télécommunication perfectionnés, soutien technologique et postes de travail ergonomiques; nouvelle bibliothèque de 2 500 pieds carrés munie de nouvelles unités de rangement mobiles compactes pour faciliter l'accès; nouvelles salles de conférence équipées de cabines pour l'interprétation simultanée; accès des personnes handicapées et proximité des moyens de transport en commun.

L'inauguration du nouvel immeuble a eu lieu en même temps que la célébration du 25^e anniversaire du Centre, le 17 novembre 2003. Cet événement mémorable pour le CCHST et pour son siège social à Hamilton a comporté, entre autres, les activités suivantes :

- La présence d'un prestigieux groupe d'élites à l'occasion du lancement officiel des 25 prochaines années d'activité et de l'inauguration du nouvel emplacement du CCHST. Parmi les personnalités présentes, on peut mentionner le ministre du travail du Canada, la ministre du Patrimoine



John McKennirey
Le président du Conseil



canadien, plusieurs députés fédéraux et conseillers municipaux, des représentants du secteur de la SST, des clients du CCHST, des membres actuels et anciens du personnel et du conseil du Centre, sans oublier un grand nombre de membres du grand public. La couverture médiatique était bonne. Les excellentes allocutions d'anciens présidents du conseil ont permis aux participants de comprendre le chemin parcouru par le CCHST et l'univers de la SST.

- Une cérémonie d'inauguration et une activité portes ouvertes au cours de laquelle ont été présentés les produits et services du CCHST ainsi que les caractéristiques du nouvel immeuble.
- Des réceptions regroupant différents groupes d'intervenants - cadres supérieurs, employés anciens et actuels, membres actuels et anciens du conseil, gestionnaires de la santé et de la sécurité des secteurs privé et public et membres du public – le tout dans un esprit de collaboration et d'apprentissage.

Le Canada et le CCHST ont beaucoup accompli au cours des 25 dernières années, mais les défis à relever restent nombreux : exigences d'une main-d'œuvre de plus en plus diversifiée dans sa composition ethnique; besoins en constante évolution d'une main-d'œuvre vieillissante; problèmes posés par le stress en milieu de travail; défis en matière de SST auxquels sont confrontées les petites entreprises; recours croissant à l'impartition et aux travailleurs à temps partiel et contractuels; augmentation, à un rythme troublant, des blessures chez les jeunes travailleurs et les nouveaux travailleurs; et nouvelles menaces de maladies professionnelles et environnementales.

Il y a toutefois de bonnes nouvelles : davantage d'employeurs réalisent qu'une bonne gestion de la santé peut contribuer à réduire et à éviter les frais associés au temps d'inactivité, et davantage d'employés comprennent que le droit à un milieu de travail sain est un droit reconnu par la loi.

Le CCHST est bien placé pour contribuer davantage à la prévention des problèmes de santé existants et nouveaux en milieu de travail au cours du prochain quart de siècle.

Au nom du conseil, j'aimerais remercier les employés du CCHST pour leur professionnalisme et leur dévouement à la promotion de la santé et de la sécurité au travail.

Je tiens particulièrement à remercier, de leur dévouement et de leur importante contribution l'an dernier, Cathy Walker, TCA-Canada/CTC; et Ian Campbell, Manufacturiers et Exportateurs du Canada, qui ont quitté le conseil cette année. Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux gouverneurs au conseil : Stuart MacLean (Nouvelle-Écosse); Nancy Hutchison, Métallurgistes unis d'Amérique; et Jean Dalton, Manufacturiers et Exportateurs du Canada.

1979 Le gouvernement fédéral choisit Hamilton comme emplacement du CCHST, choix qui avait été parrainé par feu John C. Munro. Le CCHST est situé de façon temporaire dans l'immeuble du gouvernement fédéral au 150, rue Main Ouest.

J. H. Currie est nommé président du Conseil des gouverneurs composé de 39 membres.

Gordon Atherley est nommé président.

1980 Le personnel du CCHST répond à 500 demandes de renseignements.

Un lien électronique expérimental entre le CCHST et le gouvernement des T.N.-O. est créé.

Le CCHST devient la ressource canadienne pour le CIS, le Centre d'informations de sécurité et de santé au travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), et utilise la CISILO comme première base de données



L'exercice visé marque, à plusieurs égards, un point tournant pour le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Nous avons célébré notre premier quart de siècle en 2003 et avons réinstallé notre siège social dans un nouvel immeuble, où nos employés peuvent jouir d'un milieu de travail moderne, sain et sûr.

Plus important encore est ce qui s'est produit dans nos installations anciennes et nouvelles : le CCHST concentre ses efforts pour accroître la variété et le niveau de détail de l'information fournie en utilisant, de façon novatrice, la technologie et les ressources humaines. La qualité versus la quantité.

L'an dernier, le nombre de clients utilisant le service SST individualisé du CCHST a augmenté de 6,5 %. De même, le nombre d'utilisateurs de Réponses SST s'est accru de 18 %, ce qui a valu à ce service la distinction d'être l'un des services SST dans Internet les plus consultés au Canada. Cette augmentation du volume indique aussi que le savoir-faire et les services du CCHST deviennent largement connus et très recherchés.

Notre premier quart de siècle mérite effectivement d'être souligné – depuis 1980, le CCHST a traité près de 13 millions de demandes de renseignements individuelles, et quelque 3,7 millions de visiteurs distincts ont accédé à notre site Web. L'an dernier seulement, plus de 1,1 million de visiteurs distincts ont accédé à de l'information, en anglais et en français, plus de 3,7 millions de fois, grâce à notre service Web « Réponses SST ».

Le site « Jobsécuritaire Canada », élaboré par le CCHST à l'intention des nouveaux venus sur le marché du travail, offre un accès de type passerelle à une mine de renseignements destinés aux jeunes travailleurs, à leurs employeurs et à leurs parents. Ce point est d'autant plus significatif que, comme nous le savons, un Canadien sur sept âgé de 15 à 29 ans se blesse au travail tous les ans, ce qui fait plus de 100 000 Canadiens par an.

Que ce soit en collaborant avec les commissions canadiennes de la santé et de la sécurité au travail à l'échange de pratiques exemplaires, ou en essayant d'obtenir des données SST plus utiles de sources internationales, nous avons tout fait, l'an dernier, pour renforcer nos partenariats, ce qui se signifie que davantage de ressources sont mises à la disposition des Canadiens.

Il est très agréable de savoir que le CCHST continue d'exercer une certaine influence sur le cours des choses. Lors d'un récent sondage, plus de 75 p. cent de nos clients ont affirmé avoir apporté des modifications à leur milieu de travail en se fondant sur l'information reçue du CCHST. Toutefois, en dépit de tous les accomplissements, l'année 2003-2004 a été une période difficile pour le Canada et pour le monde entier au chapitre de la santé et de la sécurité au travail. De nouveaux phénomènes tragiques tels que le SRAS, l'EBS, le virus du Nil occidental et le virus de la grippe aviaire nous ont entraîné sur un terrain inconnu en matière de santé et de sécurité au travail et représentaient pour nous autant de



S. Len Hong

Le président et administrateur en chef

nouveaux enjeux. Il ne s'agit pas tout à fait de maladies professionnelles mais plutôt de maladies sociales qui peuvent avoir une incidence sur les milieux de travail. Il est donc nécessaire que les milieux de travail soient bien préparés à faire face à ces problèmes et que le CCHST ait les ressources requises pour aider ceux-ci à comprendre les répercussions possibles de ces nouvelles menaces.

Préoccupé par le lien entre les maladies sociales et les maladies professionnelles, le CCHST a examiné de près ce sujet l'an dernier. Notre étude pancanadienne approfondie, au cours de laquelle des entrevues ont été menées auprès de nombreux hygiénistes industriels, ingénieurs en sécurité et spécialistes de l'ergonomie, a révélé que selon les personnes sondées, pas suffisamment d'attention a été accordée au vaste domaine de la prévention des maladies professionnelles au Canada. Ces maladies peuvent avoir un effet dévastateur sur les employés et leur famille tout en compromettant la rentabilité des employeurs. Afin de traiter ce problème de façon plus exhaustive, le CCHST organisera, en mars 2005, le premier forum national où travailleurs, employeurs et gouvernements se réuniront pour discuter de prévention, de stratégies de contrôle, de nouvelles questions de droit, de formation, de lacunes dans l'information et les mesures, ainsi que des tendances actuelles des maladies professionnelles. Les grands spécialistes aborderont les maladies professionnelles telles que les troubles neurologiques et respiratoires, les cancers et les troubles liés au stress. Comme aucun progrès ne pourra être réalisé sans une participation égale des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, le CCHST se trouve dans une position unique qui lui permet de favoriser des discussions axées sur les solutions entre ces groupes.

Les événements survenus l'an dernier et la planification d'un symposium tripartite mettent en évidence la force clé du CCHST : son approche holistique de la réalisation de sa mission. La position spéciale dans laquelle nous nous trouvons nous permet de recueillir de l'information et de la diffuser ainsi que des conseils, et ce d'une façon exhaustive, crédible, pertinente, exacte et objective qui aidera les Canadiens à concevoir de meilleures solutions aux problèmes de santé et de sécurité au travail

Depuis la création de notre Centre, nous nous consacrons à trouver les méthodes les plus efficaces qui soient pour recueillir, analyser, reformuler et diffuser de l'information, et prodiguer des conseils en matière de SST. C'est l'orientation que nous poursuivrons au cours du prochain quart de siècle, c'est-à-dire trouver la meilleure information SST qui soit dans la collectivité mondiale de SST, y compris le Canada, l'élaborer et la diffuser aux Canadiens par des moyens novateurs et facilement accessibles. Même si nos méthodes et nos technologies ont évolué au fil des ans, notre vision est demeurée intacte au cours des 25 dernières années : éliminer les blessures, les maladies et les décès au travail. Ce but est devenu plus réalisable que jamais parce que notre dévouement envers notre mission – être le centre d'excellence canadien pour les initiatives de prévention des blessures et maladies professionnelles et pour la diffusion de l'information SST – se manifeste tous les jours.

◆ **1981** Le 11 septembre, le 250, rue Main est, devient le bureau du CCHST.

Le bulletin du CCHST, « At the Centre », est diffusé au nombre de 6 000 exemplaires.

◆ **1982** Le 5 juin 1982, M. Charles Caccia, ministre du Travail, préside l'ouverture officielle de l'immeuble du CCHST.



La Loi sur le Centre canadien
d'hygiène et de sécurité au
travail (CCHST) s'appuie sur le
principe selon lequel tous les
Canadiens ont « le droit
fondamental à un milieu de
travail sain et sécuritaire ».

La Loi sur le Centre d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) s'appuie sur le principe selon lequel tous les Canadiens ont « le droit fondamental à un milieu de travail sain et sécuritaire ». Le concept d'un centre national permettant aux gens d'exercer ce droit partout au pays a été lancé et appuyé par des intervenants de tout le Canada. La loi qui en a résulté en 1978 a reçu l'appui unanime de tous les partis fédéraux.

Le principal objectif du CCHST est de permettre aux Canadiens d'accéder à de l'information sur les dangers et les conditions de leur milieu de travail. Cet objectif est clairement énoncé dans le mandat du CCHST.

Depuis son premier jour d'existence en tant que centre national d'hygiène et de sécurité au travail du Canada, en janvier 1980, le CCHST fournit de l'information sur la santé et la sécurité au travail pour aider tous les Canadiens à réduire le nombre de blessures et de maladies.

1983 Le dixième Congrès mondial de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles est organisé par le CCHST à Ottawa du 8 au 13 mai



PRÉSIDENT	John McKennirey, <i>gouvernement du Canada</i> Warren Edmondson*, <i>gouvernement du Canada</i>
SYNDICAT	Anthony Pizzino, <i>Syndicat canadien de la fonction publique / CTC</i> Cathy Walker*, <i>Travailleurs et travailleuses canadien(ne)s de l'automobile / CTC</i> Nancy Hutchison, <i>Métallurgistes unis d'Amérique</i> Hassan Yussuff, <i>Congrès du travail du Canada</i> Mona Sykes, <i>BC Government & Services Employees' Union / CTC</i>
EMPLOYER	Jean Dalton, <i>Manufacturiers et Exportateurs du Canada</i> Otto Peter, <i>Association canadienne des constructeurs de véhicules</i> Pat Pietracupa, <i>Employeurs des transports et communications de régie fédérale</i> Ian Campbell*, <i>Manufacturiers et Exportateurs du Canada</i> Murray Sunstrum, <i>Canadian Petroleum Safety Council</i>
PROVINCIAL et TERRITOIRES	Douglas Stanley, <i>Nouveau-Brunswick</i> Roberta Ellis, <i>Colombie-Britannique</i> Jeff Parr, <i>Manitoba</i> Ann Marie Hann, <i>Terre-Neuve et Labrador</i> James Lee, <i>Île-du-Prince-Édouard</i> Roy Mould, <i>Ontario</i> Allan Walker, <i>Saskatchewan</i> Stuart MacLean, <i>Nouvelle-Écosse</i>
CONSEIL EXÉCUTIF	S. Len Hong (président) Ian Campbell* Otto Peter Anthony Pizzino Hassan Yussuff Roberta Ellis Jeff Parr Murray Sunstrum
COMITÉ DE VÉRIFICATION	John McKennirey (président) Stuart McLean Jean Dalton Murray Sunstrum (suppléant) Nancy Hutchison Mona Sykes (suppléant)

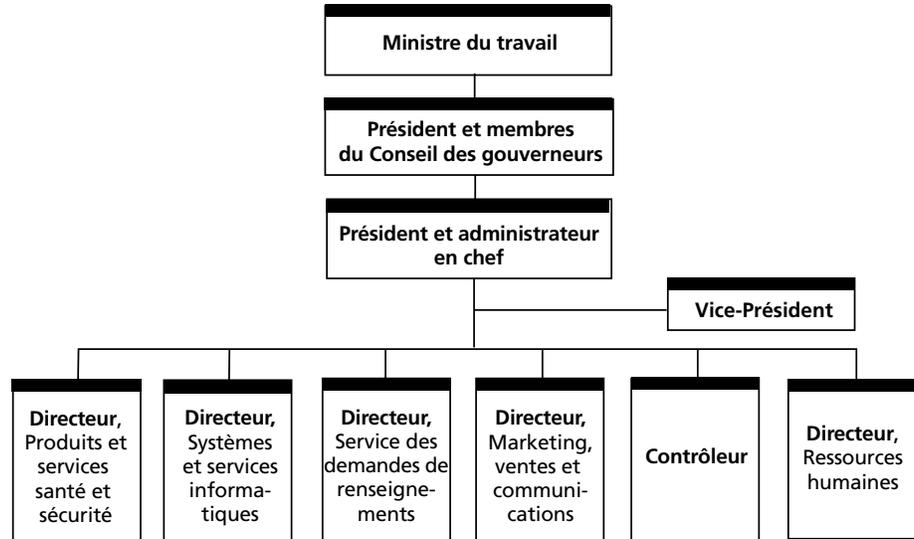
* A démissionné/Mandat expiré

Le CCHST est dirigé par un conseil d'administration de nature tripartite qui se compose de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, d'employeurs et de représentants syndicaux. Le Conseil des gouverneurs aide à faire en sorte que les services dispensés en matière de santé et de sécurité au travail soient fiables et complets, et il veille à ce que l'information fournie par le CCHST soit impartiale.

1984 Le CCHST devient une société inscrite à l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques. Martin O'Connell est nommé président du Conseil des gouverneurs.



structure



symbolisme



Au Canada et dans le monde entier,
le logo du CCHST est reconnu comme une source de
données clés sur la santé et la sécurité au travail.

Voici ce qu'il symbolise :

Le « X », qui représente le corps d'une personne,
est un symbole bien connu de la santé et sécurité.
Le cercle plein, qui représente sa tête, se trouve au centre de l'image,
ce qui montre que le CCHST met l'accent sur la personne.

Au-dessus de la personne, il y a deux arcs de cercle
ressemblant à des parapluies qui protègent le corps et l'esprit...
et représentant les deux C qui figurent dans les sigles
français et anglais désignant le Centre.

CCHST : La voie du progrès

Au cours d'une réunion des ministres responsables du travail tenue les 10 et 11 février 1997, les principes directeurs suivants ont été approuvés :

Le Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui représente les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les travailleurs et les employeurs, a formulé les principes énoncés ci-après pour guider les activités du Centre à court et à moyen terme et permettre l'augmentation continue du recouvrement des coûts.

- 1** Le Conseil réaffirme son soutien et son engagement à l'égard du CCHST et reconnaît le rôle inestimable que le Centre joue auprès des travailleurs et des employeurs canadiens. Le Conseil reconnaît également l'importance de sa structure tripartite pour la gestion du Centre.
Le Centre continuera à servir de source d'information et d'expertise techniques objectives et de haut niveau ayant pour objectif d'aider les travailleurs, les employeurs et les gouvernements à maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire.
Le Centre continuera à effectuer des analyses et des interprétations critiques de l'information sur l'hygiène et la sécurité au travail.
Les trois caucus reconnaissent en outre qu'il est d'une importance cruciale de maintenir la gratuité du Service des demandes de renseignements pour soutenir le droit des travailleurs canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.
- 2** Le Conseil et le Centre devront rendre compte aux ministres respectifs de l'excellence et du rôle du Centre afin d'obtenir des orientations et du soutien en matière de politiques gouvernementales.
- 3** Le Conseil reconnaît l'excellence et la nature non partisane des activités du Centre. Il recommande au Centre de poursuivre ses efforts de consultation et de recherche, tout en agissant avec équité dans un monde concurrentiel. Ces efforts devraient se concentrer tout particulièrement sur le financement partagé de projets qui répondent à des besoins d'information dans des domaines clés.
Le Conseil encourage tous les gouvernements et les autres organisations intéressées à considérer le Centre comme une source potentielle de services de consultation et de recherche.
- 4** Le Conseil encourage les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que les travailleurs et les employeurs, à travailler en partenariat avec le Centre pour assurer l'accès public aux services du Centre offerts sur CD-ROM, par l'Internet et sous d'autres formes.
- 5** Le Conseil recommande au Centre d'envisager la possibilité d'entreprendre des activités de collecte et de diffusion d'information statistique en matière d'hygiène et de sécurité au travail.
- 6** Le Conseil reconnaît que le Centre est devenu un référentiel national de fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS) et il continuera, dans toute la mesure du possible, à encourager les entreprises à fournir des fiches techniques au Centre.
- 7** Le Conseil recommande que l'information sur l'hygiène et la sécurité soit diffusée sous la forme la plus utile aux utilisateurs, y compris sous forme imprimée.
- 8** Le Conseil encourage l'établissement de partenariats adaptés à des sphères de compétences particulières qui rehausseront la visibilité du CCHST et permettront d'améliorer la diffusion de l'information. Ces partenariats pourraient notamment comprendre des ententes de coopération entre divers services d'information gouvernementaux.
- 9** Le Conseil recommande que les instances gouvernementales et autres communiquent systématiquement au Centre toutes les pratiques exemplaires identifiées en matière de recherche technique, de lignes directrices et de codes de pratiques.

La Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail autorise le Centre à réaliser un large éventail d'activités pour promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.



Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) se donne comme devoir de fournir aux Canadiens l'accès à de l'information sur la santé et la sécurité au travail qui est fiable, complète et pertinente. Les services publics gratuits de CCHST' continuent d'être d'excellentes sources dans lesquelles les Canadiens peuvent puiser de l'information essentielle, en anglais et en français, sur les questions de santé et de sécurité au travail.

Le Service des demandes de renseignements du CCHST est un centre de ressources national qui offre, en français et en anglais, un accès gratuit et confidentiel à de l'information sur la santé et la sécurité au travail (SST) aux travailleurs canadiens.

Au cours de cet exercice, le personnel du Service des demandes de renseignements a traité 16 208 demandes de renseignements portant sur divers sujets et préoccupations tels que les produits chimiques et les matières dangereuses, l'ergonomie, les maladies et troubles et la qualité de l'air à l'intérieur.

Les travailleurs ont été, cette année, les principaux utilisateurs du Service des demandes de renseignements, comptant pour 41,5 % du total des demandes de renseignements. Pour le reste des demandes de renseignements, 23,7 % sont venus des gestionnaires, 3,9 % du gouvernement (législateurs et responsables de l'application de la loi) et 30,9 % de professionnels non affiliés.

Le Service des demandes de renseignements répond aux demandes de renseignements soumises par téléphone ou par courriel, en fournissant de l'information impartiale et pertinente aux travailleurs, employeurs, syndicats et gouvernements. L'équipe de spécialistes du CCHST possède le savoir-faire voulu en santé et en sécurité au travail et en extraction de données. Elle recherche l'information dans des publications et les sources d'information automatisées ainsi que dans une vaste bibliothèque contenant des revues spécialisées, des livres et des collections de microfiches. Le personnel peut donner au client une réponse verbale immédiate, le renvoyer aux renseignements accessibles dans le site Web du CCHST ou lui expédier des documents à l'appui et du matériel de référence par la poste. Dans le cas où l'information demandée serait disponible en format électronique, elle est acheminée au client par courriel.

La qualité et l'efficacité des réponses fournies par le Service des demandes de renseignements font l'objet d'un contrôle suivi. Cette année encore, nous avons demandé aux utilisateurs d'évaluer la capacité du Service à fournir de l'information claire et utile, en temps opportun. Comme par les années passées, les utilisateurs ont attribué une note de 4,5 sur 5.

RÉPONSES SST SUR LE WEB

Réponses SST, service d'information accessible sur le site Web du CCHST 24 heures sur 24, offre ses renseignements dans un format question-réponse facile à consulter. Les 3 000 questions-réponses présentées en ligne représentent les questions les plus couramment soumises au Service des demandes de renseignements et couvrent plus de 600 sujets. Durant l'exercice 2003-2004, environ 1,18 million de visiteurs ont consulté plus de 3,7 millions de fois les documents questions-réponses de Réponses SST, de la version anglaise correspondante *OSH Answers* et de la version espagnole correspondante *Respuestas OSH*. Cette année, 283 000 visiteurs ont accédé à de l'information en français grâce à Réponses SST, et 8 575 visiteurs ont accédé au site espagnol *Respuestas OSH* 12 288 fois.

Dans l'ensemble, le nombre de visiteurs a augmenté de plus de 18 % et le nombre de demandes de renseignements de 7 % par rapport à l'exercice précédent.

BOURSE D'ÉTUDES DICK MARTIN

Au printemps 2002, le conseil des gouverneurs du CCHST a établi un fonds de bourses d'études à la mémoire de Dick Martin, un pionnier dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail au Canada. Afin d'encourager les étudiants à s'intéresser à la santé et la sécurité au travail, le Centre offre ce

1985-86 De nouvelles bases de données du CCHST sont lancées : Noms de marque, CHEMTEXT, Ressources, Jurisprudence, Rapports d'enquêtes du coroner, Canadiana, Essentiels, Normes et Répertoires de législation.

Le CCHST présente l'atelier intitulé « Occupational Medicine, Medical Surveillance, and Human Rights: The Way Forward » (Médecine du travail, surveillance médicale, droits de la personne : la voie du progrès).



programme de bourse annuelle nationale à ceux qui sont inscrits à des cours ou à des programmes postsecondaires menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un grade dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail au Canada.

Parmi les critères d'évaluation établis pour la bourse d'études, les candidats doivent présenter un essai sur leurs aspirations dans le domaine de la santé et de la sécurité. L'évaluation est basée sur leurs connaissances du domaine, des principes et des valeurs de Dick Martin ainsi que du rôle du CCHST.

Pour 2003, le CCHST a choisi, comme lauréats, Mathieu Rouleau de Dorval (Québec), Matthew Green de Vancouver (Colombie-Britannique) et Kevin Hayes de Port Moody (Colombie-Britannique). Ceux-ci recevront chacun une bourse de 1 000 \$ qui leur sera remise pendant la Semaine NASST en mai 2004.

RAPPORT SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ – BULLETIN ÉLECTRONIQUE

Quatorze mois suivant son lancement, le bulletin électronique gratuit *Health and Safety Report* du CCHST compte 4 500 abonnés venant de 90 pays différents. Ce bulletin électronique mensuel, diffusé par courriel aux abonnés, fournit aux Canadiens de l'information à jour sur la SST. En août 2003 a été lancée la version française de ce bulletin, le Rapport sur la santé et la sécurité, qui, en mars 2004, comptait 285 abonnés.

En février, un sondage auprès du lectorat a été mené pour évaluer l'impact et l'efficacité de ce service relativement à la santé et à la sécurité au travail. Les abonnés ont répondu qu'ils utilisaient l'information fournie dans le rapport à des fins personnelles et pour le travail de leur comité de santé et de sécurité, qu'ils imprimaient le rapport pour l'offrir à des collègues, et qu'ils s'en servaient pour contribuer à élaborer des directives en santé et en sécurité et à apporter des changements à leur milieu de travail.

Les résultats du sondage et les commentaires reçus laissent entendre, en général, que les abonnés aiment le langage clair et simple utilisé dans le rapport, le caractère actuel de l'information et la crédibilité des sources, et qu'ils trouvent le contenu pertinent et utile. Nous poursuivons la promotion de ce nouveau service public en tant que moyen de diffuser de l'information qui pourrait contribuer à prévenir les blessures et les maladies professionnelles.

SITE WEB DU CCHST

Le site Web du CCHST est une source d'information SST fouillée à laquelle les Canadiens et les gens du monde entier peuvent accéder en ligne. Il est conçu de façon à permettre à tous les Canadiens, peu importe leur emplacement géographique ou leur catégorie démographique, d'avoir un accès égal à de l'information qui peut les aider à prévenir les blessures et les maladies professionnelles. Ce site Web est continuellement mis à jour afin que le public ait accès à de l'information la plus actuelle et la plus pertinente qui soit, en français et en anglais.

◆ **1986-87** Le service sur CD-ROM « disque CCINFO » est lancé et sert 39 abonnés, et le service électronique « ligneCCINFO » compte 500 organismes qui y sont branchées.

De nouvelles séries de publications du CCHST sont lancées : « Infograms Sécurité » et « Fiches toxicologiques ».

◆ **1988-89** Le CCHST répond à 25 933 demandes de renseignements individualisées.

Le CCHST lance de nouvelles bases de données : PRIS, Revue de la négociation collective du ministère du Travail, Directory of National Pesticide Residue Limits in Food, PISSC, INRS, EXICHEM, CNIC Chemical Data Sheets, AIDS SCAN, et Liste intérieure des substances d'Environnement Canada.



Le CCHST est reconnu comme étant le chef de file dans l'offre de programmes, de produits et de services destinés à la prévention des blessures et maladies professionnelles au travail. Le portefeuille des produits et services du Centre est constitué à partir de sa base de connaissances fondamentales, de la collecte d'information sur la santé et la sécurité au travail et de la mise en application de technologies de gestion de l'information. Attentif aux besoins des travailleurs canadiens en matière de sécurité au travail, le CCHST continue à améliorer et à étendre sa gamme de produits électroniques. Les prochaines pages présenteront les points saillants de l'élaboration de ces produits.

1989-90 Le disque CCINFO comprend quatre séries de CD-ROM et compte 3 883 abonnements (46 bases de données, 788 publications en texte intégral et des trousseaux d'information vidéotex).

Maureen Shaw est nommée présidente du Conseil des gouverneurs.

« WEB INFORMATION SERVICE » (anciennement CCINFOWEB)

Le « *Web Information Service* » (service d'information sur le Web) amélioré a été lancé en septembre dernier, remplaçant le service CCINFOWeb. Équipé d'un nouveau moteur de recherche puissant (Verity), d'une capacité de recherche croisée entre les bases de données, du service « *Subscriber Extras* » (services supplémentaires aux abonnés), du service mensuel « *Chemical Notification Service* » (service d'avis sur les produits chimiques), etc., le service d'information sur le Web offre aux clients du CCHST une valeur accrue, les stimulant ainsi à s'abonner aux services Web.

Le nouveau Service d'information sur le Web permet aux utilisateurs de tirer profit au maximum de leur abonnement aux bases de données et au site Web du CCHST. Il leur permet d'effectuer, en une seule étape, une recherche croisée des bases de données et des collections dans Internet du Centre. Sont également incluses dans les résultats de cette recherche des « ressources supplémentaires » provenant des collections gratuites sur Internet du CCHST telles que Réponses SST.

D'après la rétroaction des utilisateurs, le nouveau WIS fournit des résultats complets et il est plus rapide et plus puissant que l'ancien service CCINFOWeb.

GUIDES SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le CCHST est devenu renommé pour ses guides santé et sécurité. Ces livrets format de poche sont conçus pour servir d'outils de prévention de première ligne, c.-à.-d. informer les gens des dangers au travail, les aider à réduire les risques et à prévenir les blessures. À titre d'outils de référence et de sources d'information à consulter au travail, ces guides aident les lecteurs à comprendre, d'une façon générale, leurs devoirs et leurs droits en vertu des législations américaine et canadienne sur la santé et la sécurité au travail.

Au cours du présent exercice, deux nouveaux guides ont été conçus et publiés :

- Guide santé et sécurité pour les bibliothèques
- Guide de planification des mesures d'urgence

Plusieurs nouveaux guides format de poche en sont à différentes étapes d'élaboration en vue de leur publication au prochain exercice. Ils portent sur les sujets suivants :

- Guide de base sur la moisissure en milieu de travail
- Guide santé et sécurité au travail pour les professionnels des ressources humaines
- Guide sur le travail en temps chaud
- Conduite prudente

1990-91 J. Arthur St-Aubin est nommé président en mai 1990.

Le CCHST organise des ateliers sur les questions d'actualité en matière de radioprotection et sur les microtraumatismes répétés.



PROGRAMMES ET COURS DE FORMATION SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Afin d'enseigner aux Canadiens les différents aspects de la santé et de la sécurité au travail, nous offrons au CCHST de la formation sous différentes formes, à savoir des cours traditionnels en salle de classe, des cours sur mesure offerts sur les lieux des clients, et plus récemment, l'apprentissage en ligne. Nous accélérons la préparation de cours en ligne afin de pouvoir les ajouter à notre portefeuille de programmes d'éducation et de formation et ainsi de répondre aux besoins en constante évolution du public que nous servons.

Formation en santé et en sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs

Ce cours très recherché a été offert à cinq reprises dans les locaux du CCHST. Les cinq séances étaient toutes complètes. De plus, trois autres séances ont été offertes en dehors des lieux du Centre grâce à un accord de collaboration avec le Conseil consultatif des employés (CCE) et Quantum 2000.

Cours sur mesure pour les milieux de travail du gouvernement fédéral

Le cours de formation d'une journée sur le Code canadien du travail, partie II, pour les superviseurs et gestionnaires du gouvernement fédéral a été offert. Le manuel d'accompagnement est en cours de préparation.

Cours sur mesure sur le Code canadien du travail, partie II

Le cours de formation d'une journée sur le Code canadien du travail, partie II, pour les superviseurs et gestionnaires du gouvernement fédéral a été offert. Le manuel d'accompagnement est en cours de préparation.

Formation en santé et en sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs – cours en ligne

Fort du succès qu'a connu la version en salle de classe de la Formation en santé et en sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs, le CCHST a élaboré une version Web de ce cours que les participants peuvent suivre à partir de leur ordinateur au moyen d'un navigateur Web. La structure et le contenu du cours ont été conçus à l'interne en partenariat avec VuBiz, une entreprise canadienne qui se spécialise dans la conception et la distribution de cours en lignes. Ce nouveau cours devrait être offert au printemps 2004.

COURS EN LIGNE SUR LA PRÉVENTION DES MAUX DE DOS

Le CCHST prépare actuellement un cours en ligne sur la prévention des maux de dos dans le cadre de l'accord de collaboration qu'il a conclu avec la Saskatchewan pour mettre à jour le site Web Worksafe de cette province (www.worksafesask.ca). Le cours sera prêt en 2004.

LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES/LISTE EXTÉRIEURE DES SUBSTANCES (LIS/LES)

Produite et tenue à jour par le CCHST, la base de données LIS/LES (Liste intérieure des substances/Liste extérieure des substances) permet aux utilisateurs du monde entier d'avoir accès au répertoire réglementaire canadien d'Environnement Canada qui définit les substances chimiques commerciales offertes sur le marché mondial. Créé en application de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), la LIS/LES est particulièrement utile aux fabricants, aux fournisseurs et aux importateurs de produits chimiques qui doivent indiquer si un produit chimique est considéré comme « existant » ou « nouveau » au Canada, conformément aux lignes directrices de la LCPE. La LIS regroupe les substances en vente au Canada, tandis que la LES regroupe les substances disponibles sur le marché mondial mais non au Canada et qui ne figurent pas dans la LIS. La LES se fonde sur la liste dressée en 1985 par l'*Environmental Protection Agency* (EPA) des États-Unis en vertu de la *Toxic Substances Control Act* (TSCA).

1991-92 Le CCHST doit annuler les programmes qui ne génèrent aucun revenu et procéder à d'autres réductions dans ses opérations.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux s'engagent à préfinancer le Service de renseignements gratuit du CCHST.

1992-93 Le Conseil des gouverneurs du CCHST est réduit à 12 membres votants : quatre membres représentant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, quatre membres représentant les travailleurs et quatre membres représentant les employeurs.



CONFÉRENCES ET EXPOSITIONS

Le CCHST a participé aux conférences et expositions suivantes pendant l'exercice 2003-2004

CONFÉRENCE ET SALON PROFESSIONNEL 2003 SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
Toronto (Ontario)

4E CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LA SST
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

«NEWFOUNDLAND AND LABRADOR INDUSTRIAL SAFETY AND HEALTH ASSOCIATION»
St. John's (Terre-Neuve-Labrador)

«RESPONSIBLE CARE CONFERENCE»
Miami (Floride), États-Unis

SEMAINE NASST 2003 LANCEMENT NATIONAL
Edmonton (Alberta)

25^e CONGRÈS DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'HYGIÈNE, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (AQHSST), « CULTURE PRÉVENTIVES – DES ATTITUDES...AUX HABITUDES! »
Trois-Rivières (Québec)

«AMERICAN INDUSTRIAL HYGIENE CONFERENCE AND EXPOSITION (AIHCE)»
Dallas (Texas), États-Unis

«ONTARIO ENVIRONMENTAL TRADESHOW»
Toronto (Ontario)

60^e RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA TRANSPORTATION HEALTH AND SAFETY ASSOCIATION (THSAO)
Toronto (Ontario)

«ENVIRONMENT AND ENERGY CONFERENCE (EECO) 2003»
Toronto (Ontario)

CONFÉRENCE ET SALON ANNUELS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA EDUCATION SAFETY ASSOCIATION OF ONTARIO (ESAO)
Toronto (Ontario)

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM)
Winnipeg (Manitoba)

«CANADIAN INTERNATIONAL PETROLEUM CONFERENCE/ GAS AND OIL EXPOSITION 2003 (GO EXPO)»
Calgary (Alberta)

SEMAINE DU MIEUX-ÊTRE DU CENTRE D'APPEL DE ROGERS À KITCHENER
Kitchener (Ontario)

COLLECTIVITÉ WEST NIAGARA «SAFE-FUN FAIR»
Grimsby (Ontario)

CONFÉRENCE DE LA CANADIAN LIBRARY ASSOCIATION (CLA)
Toronto (Ontario)

14^e CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA GESTION DES DÉSASTRÉS
Toronto, ON

«CAMPUS SAFETY, HEALTH AND ENVIRONMENTAL MANAGEMENT ASSOCIATION EXECUTIVE (CHSEMA)»
Nashville (Tennessee), États-Unis

Plus de 1 100 nouveaux fichiers ont été créés dans cette base de données, dont 75 % constituent des ajouts à la LIS, le reste représentant des ajouts à la LES. Des synonymes de noms chimiques ont été ajoutés aux fichiers afin d'améliorer la fonction de recherche de la base de données.

CHEMINFO

Produit par les spécialistes en santé et sécurité au travail du CCHST, CHEMINFO est reconnu à l'échelle internationale comme une des ressources les plus complètes et les plus à jour sur les substances chimiques. CHEMINFO contient les profils détaillés de plus de 1 300 importantes substances chimiques utilisées au travail, profils qui indiquent, entre autres, les dangers pour la santé, les risques d'incendie et de réactivité ainsi que les pratiques de travail sécuritaires.

Huit cent soixante-onze fichiers ont été révisés et 43 fichiers ont été complètement refondus pendant l'exercice 2003-2004. En outre, les données sur la résistance des matériaux ont été examinées et révisées pour tous les fichiers, les renseignements sur la toxicité et sur les risques pour la santé humaine ont été mis à jour pour 13 amines primaires. De même, un examen des champs de la valeur limite d'exposition (TLV) de l'ACGIH et des champs de la limite d'exposition admissible des États-Unis a été effectué pour tous les fichiers.

Le pouvoir cancérigène des produits chimiques figurant sur les listes du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), du *National Toxicology Program* (NTP) et de l'*American Conference of Governmental Industrial Hygienist* (ACGIH) a été examiné et consigné pour tous les fichiers. De même, les TLV de l'ACGIH, les valeurs WEELS (*Workplace Environment Exposure Limit*) et ERPG (*Emergency Response Planning Guidelines*) de l'*American Industrial Hygienist Association* (AIHA) ont été mises à jour pour tenir compte des éditions de 2003.

SÉRIE LÉGISLATION ENVIROSST CANADIENNE PLUS STANDARD

La série LÉGISLATION enviroSST CANADIENNE plus STANDARD continue à être la meilleure source de lois canadiennes sur la santé, la sécurité, l'environnement, le transport des matières dangereuses et la foresterie. Le volet PLUS comprend également la version intégrale des normes de l'Association canadienne des normes (CSA), de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) et de la *Workers' Compensation Board of British Columbia* (WCBBC) citées dans la législation. Certes, on peut accéder facilement et sans frais aux lois fédérales et provinciales dans Internet; mais cette série de législation offre, comme avantage distinctif, un service de consultation à guichet unique : l'abonné a accès à une collection de lois complète et à jour; il peut effectuer une recherche croisée des lois des différents ordres de gouvernement, accéder, au moyen de liens, aux normes associées, extraire et imprimer rapidement des documents.

Les abonnés bénéficient également d'un service de mise à jour mensuel gratuit. Ce service les tient au courant de l'évolution des lois fédérales, provinciales et territoriales et fait le point sur les modifications, les nouvelles lois, les lois abrogées, les lois qui deviennent règlements et précise les lois qui vont être intégrées dans la prochaine édition trimestrielle du CD-ROM. La mise à jour mensuelle est également disponible à la page d'accueil de la rubrique Législation du Service d'information sur le Web.

BASE DE DONNÉES MSDS/FTSS

Des milliers d'organismes du monde entier utilisent les bases de données MSDS/FTSS du CCHST comme source d'information sur les risques liés aux produits chimiques en milieu de travail. Les bases de données MSDS (anglais) et FTSS (français) facilitent la gestion des produits dangereux et le respect des exigences concernant la déclaration des dangers, ainsi que le respect des exigences du SIMDUT et d'autres règlements sur le droit à l'information.



CONFÉRENCES ET EXPOSITIONS

suite...

Le transfert des bases de données MSDS/FTSS et de tous les dossiers d'administration connexes vers le nouveau système de gestion de bases de données a été terminé cette année, et les systèmes fonctionnent bien. Les programmes exigés sont maintenant en place pour permettre d'extraire les données pour le Service d'information sur le Web et pour CCINFODisc.

Des identificateurs uniques ont été attribués à tous les fichiers des bases de données MSDS/ FTSS, et des programmes ont été mis en place pour permettre le transfert de l'identificateur unique à la nouvelle fiche signalétique d'un produit lorsque celle-ci est mise à jour dans la base de données du CCHST. L'identificateur unique d'une fiche signalétique ne change pas même si celle-ci est mise à jour.

Tout en aidant les utilisateurs à mieux gérer leurs collections de fiches signalétiques, ces identificateurs uniques constituent une partie essentielle de nouvelles initiatives telles que le service de gestion des MSDS/FTSS à être lancé au milieu de 2004 et la base de données sur les produits de remplacement (décrite dans la prochaine section du présent rapport, sous la rubrique Projets et collaboration).

Pour accroître le nombre de collections dans les bases de données MSDS/FTSS, nous traitons actuellement les collections de MSDS/FTSS provenant des sites Web des fournisseurs, de façon à ce que celles-ci puissent être incluses dans nos bases de données avec des liens directs vers les documents MSDS/FTSS correspondants qui se trouvent dans les sites Web des entreprises fournisseuses. Cette méthode n'exige aucun travail de la part des entreprises et permet de dissiper l'inquiétude de certains fournisseurs au sujet de la distribution de leurs collections de MSDS/FTSS.

En mars 2004, les bases de données MSDS/FTSS contenaient 244 610 fichiers, dont 48 474 en format PDF format, une augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA (RHDC) – CD-ROM DU PROGRAMME DU TRAVAIL

Depuis 1995, le CCHST collabore avec RHDC à la production d'un CD-ROM contenant des documents de travail clés, des lois, des normes et des bases de données dont doivent se servir les agents des affaires du travail et d'autres employés de ce ministère pour effectuer des inspections et produire des rapports. Les lois et les documents d'interprétation contenus dans ce CD-ROM en font un outil indispensable que les entreprises sous réglementation fédérale doivent se procurer pour s'assurer qu'elles se conforment aux lois et aux règlements. Le disque est mis à jour tous les six mois et est offert par abonnement. Chaque numéro comprend les publications nouvelles et révisées de RHDC ainsi que les modifications apportées aux lois fédérales, y compris le Code canadien du travail et le règlement qui s'y rapporte.

CHEMPENDIUM™

CHEMPendium™ est une ressource documentaire exhaustive sur les risques liés aux produits chimiques en milieu de travail et dans l'environnement. Répondant aux vastes besoins des spécialistes de la santé et de la sécurité du milieu, CHEMPendium™ comporte du matériel sur le transport des matières dangereuses, des descriptions de la toxicité des produits chimiques, des fiches de renseignements sur les risques et l'utilisation sécuritaire des produits chimiques industriels et des contaminants environnementaux, le texte des étiquettes de pesticides et beaucoup d'autres données.

CHEMPENDIUM™ sur le Web et CD-ROM offre un accès aux bases de données et systèmes suivants : *Chemical Evaluation Search and Retrieval System (CESARS)*, *Chemical Hazards Response Information System (CHRIS)*, *CHEMINFO*, Liste intérieure/extérieure des substances (LIS/LES), *Hazardous Substances Data Bank (HSDB)*, *New Jersey Hazardous Substance Fact Sheets*, *NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards*, et les bases de données *Transport of Dangerous Goods (TDG)* et *Transport of Hazardous Materials*. Il s'agit d'une ressource documentaire exhaustive sur les risques liés aux produits chimiques en milieu de travail

39^e CONGRÈS DE L'UIPCA ET 86^e CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE CHIMIE
Ottawa (Ontario)

CONVENTION/CONGRÈS DE L'AWCBC-ACATC/AASCIF
Vancouver (Colombie-Britannique)

CONFÉRENCE ET SALON SUR LA TRANSITION ÉCOLE-TRAVAIL
Hamilton (Ontario)

CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT
Toronto (Ontario)

CONFÉRENCE « SANTÉ, TRAVAIL ET MIEUX-ÊTRE 2003 : MONTRER L'EXEMPLE »
Gatineau (Québec)

32^e CONFÉRENCE DE LA «ONTARIO OCCUPATIONAL HEALTH NURSES ASSOCIATION (OOHNA)»
London (Ontario)

CONFÉRENCE 2003 SUR LE DROIT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ (LANCASTER HOUSE)
Toronto (Ontario)

CONFÉRENCE DE LA «CANADIAN ENVIRONMENTAL AUDITORS ASSOCIATION (CEAA)»
Ottawa (Ontario)

CONFÉRENCE 2003 SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL (CSSIAT)
Saint John (Nouveau-Brunswick)

SEMAINE CANADIENNE POUR UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN DE HAMILTON – LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ «WORKPLACE PHYSICAL ACTIVITY CHALLENGE»
Hamilton (Ontario)

RÉUNION D'AUTOMNE DE LA «SOCIETY FOR CHEMICAL HAZARD COMMUNICATION (SCHC)»
Arlington (Virginia)

FOIRE DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE DU «HAMILTON SPECTATOR»
Hamilton (Ontario)

RÉUNION D'AUTOMNE DE LA «OCCUPATIONAL HYGIENE ASSOCIATION OF ONTARIO (OHAO)»
Toronto (Ontario)

TRIBUNE PUBLIQUE DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DU CANADA (ACATC)
Montréal (Québec)

CONFÉRENCE DE LA «CANADIAN SOCIETY OF SAFETY ENGINEERING (CSSE)»
Saskatoon (Saskatchewan)

CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES HÔPITAUX DE L'ONTARIO (OHA)
Toronto (Ontario)

CONFÉRENCE «LEADERS' FORUM SERIES» DE L'ASSOCIATION ONTARIENNE DE SÉCURITÉ DES SERVICES PUBLICS ET ÉLECTRIQUES
Toronto (Ontario)



CONFÉRENCES ET EXPOSITIONS

suite...

CONFÉRENCE « HEALTHY WORKPLACE IN ACTION 2003 » DE L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO
Toronto (Ontario)

CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'ALBERTA
Calgary (Alberta)

CONFÉRENCE DU PARTENARIAT POUR DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS SAINS
Montréal (Québec)

CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LA SST DU «MANITOBA SAFETY COUNCIL»
Winnipeg (Manitoba)

CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ONTARIO (OLA)
Toronto (Ontario)

31^e SÉMINAIRE SUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DU «SASKATCHEWAN SAFETY COUNCIL»
Saskatoon (Saskatchewan)

CONFÉRENCE ET SALON DE LA «HUMAN RESOURCE PROFESSIONAL ASSOCIATION OF ONTARIO (HRPAO)»
Toronto (Ontario)

EXPOSITION TOTAL WOMAN DE «MAPLE LODGE FARMS»
Hamilton (Ontario)

«EMPLOYERS ADVOCACY COUNCIL: SAFETY GROUP LEADERSHIP CONFERENCE»
Cambridge (Ontario)

22^e CONFÉRENCE ET SALON ANNUELS DU NOVA SCOTIA SAFETY COUNCIL
Halifax (Nouvelle-Écosse)

CONFÉRENCE DE LA RÉGION DE L'OUEST DE «MOL INDUSTRIAL INSPECTORS»
Stratford (Ontario)

CONFÉRENCE DE LA «SOCIETY OF PETROLEUM ENGINEERS»
Calgary (Alberta)

et dans l'environnement.

BASE DE DONNÉES CLASSIFICATIONS SIMDUT

Avec l'aide de Santé Canada, Division SIMDUT, le CCHST a constitué cette nouvelle base de données qui présente aux utilisateurs du SIMDUT les différentes classes auxquelles 744 produits chimiques ont été associés et les symboles qui les représentent. Cette information est extraite de la section Classification SIMDUT dans la base de données CHEMINFO et offerte à titre de service public gratuit sur le Web. Les utilisateurs désirant obtenir une explication complète et détaillée de la classification doivent se reporter à la base CHEMINFO ou à la fiche CHEMINFO appropriée.

RTECS®

Le *Registry of Toxic Effects of Chemical Substances* (RTECS®) du NIOSH offre de l'information toxicologique accompagnée de références sur plus de 153 000 substances chimiques et 416 000 dénominations chimiques et leurs synonymes. Depuis août 2002, la licence de diffusion de cette base de données, auparavant administrée par le NIOSH, est concédée au CCHST par l'entremise de *MDL Information Services Inc.* RTECS® comprend ce qui suit : données et études en toxicologie, limites internationales d'exposition professionnelle, références aux normes et règlements américains, méthodes d'analyse, résultats des études sur l'exposition et les dangers. Les données actualisées sur chaque produit sont complètement intégrées et compilées sous forme de fichiers pour en faciliter l'utilisation. La base RTECS® est maintenant offerte par le CCHST sur CD-ROM et à partir de son Service d'information sur le Web en plus de pouvoir être intégré dans des sites Intranet. RTECS® est également offert par l'intermédiaire du Programme de soutien à l'éducation du CCHST, programme spécial destiné aux établissements d'enseignement postsecondaire de partout au monde.

Le CCHST produit une version française ainsi qu'une version espagnole de la base de données RTECS®.

1994-95 Les versions en anglais et en français des collections de fiches signalétiques sont produites sur deux CD-ROM.



SUR LE FRONT CANADIEN

Guide des limites d'exposition professionnelle pour les petites entreprises

Le CCHST et le ministère du Travail de l'Ontario ont entrepris, dans le cadre d'un projet de collaboration, de rédiger un guide des limites d'exposition professionnelle pour les petites entreprises. Le guide explique les notions de base de la santé et de la sécurité au travail relativement aux produits chimiques. Cette information aidera les petites entreprises à se conformer à la législation ontarienne sur la santé et la sécurité relativement aux matières dangereuses, et au règlement qui s'y rapporte. La publication expliquera les concepts de base de la santé et de la sécurité au travail relativement aux matières dangereuses ainsi que les mesures de contrôle dont les petites entreprises de l'Ontario peuvent se servir pour réduire le nombre de blessures et de maladies professionnelles. Ce guide est principalement destiné aux petites entreprises utilisant des produits chimiques dans leurs activités, notamment les entreprises de reconditionnement, les entreprises de préparation de produits chimiques, les fabricants et les utilisateurs de peintures et d'enduits et les distributeurs de produits chimiques. Il sera publié au printemps 2004.

Site Web national des jeunes travailleurs

Le site Web national des jeunes travailleurs était l'une des quatre initiatives pour les jeunes travailleurs entreprises par l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO). Le CCHST a terminé le développement du portail visant à aider les jeunes travailleurs du Canada à trouver l'information pertinente qui les aidera à prévenir les blessures et maladies professionnelles. Par ce point d'accès unique, les jeunes travailleurs, les enseignants et les parents peuvent obtenir de l'information provenant de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada sur les questions SST touchant les jeunes travailleurs. Le site Web a été diffusé en janvier 2003 sous le nom temporaire de JobOne.ca. Après que les utilisateurs aient été consultés et qu'ils aient fait connaître leurs commentaires, le site a été renommé JobSécuritaireCanada.ca/JobSafeCanada.ca (www.jobsafecanada.ca). Le CCHST continue de travailler en collaboration avec le comité consultatif pancanadien de jeunes à l'amélioration du contenu du portail.

Worksafe Saskatchewan

La collection *WorkSafe Saskatchewan* en est à sa troisième année de développement. Cette année, de nouveaux sujets ont été choisis par les participants de *WorkSafe*, la *Saskatchewan WCB* et le ministère du Travail de la Saskatchewan, dont les suivants : sécurité au volant, fouille en tranchée et déblai, échafaudages et plates-formes. De plus, un cours en ligne sur la prévention des blessures au dos intitulé « *Aching Backs* » est en cours d'élaboration avec *WorkSafe Saskatchewan*; il devrait être diffusé dans le site Web en 2004.

Analyse de la sécurité des tâches

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), Programme du Travail, et le CCHST ont travaillé en collaboration pour produire, en anglais et en français, une publication intitulée *Analyse simplifiée de la sécurité des tâches*. Cette publication est offerte gratuitement en format électronique dans le site Web de RHDCC. On peut également en obtenir des exemplaires imprimés auprès du CCHST.

Bibliothèque virtuelle de la sécurité et de la protection civile sur CD-ROM

À partir du prototype élaboré pendant l'exercice précédent, le CCHST a élaboré une édition complète de ce produit sur CD-ROM en mars 2004. Les inspecteurs de sécurité de Transports Canada se servent de ce disque pour obtenir de l'information sur les lois, les directives, le matériel pertinents, etc. On prévoit diffuser un nouveau CD-ROM tous les ans auquel s'ajouteront des mises à jour trimestrielles diffusées en ligne pendant toute l'année.

Les services du CCHST sont renforcés par son réseau de partenaires et de collaborateurs. La mise en commun des connaissances et compétences de tous et chacun permet de trouver des solutions rentables aux nombreux besoins et applications



PRÉSENTATIONS ET ATELIERS

Le CCHST a participé aux présentations et ateliers suivants pendant l'exercice 2003 – 2004

**SÉMINAIRE RÉGIONAL DE L'ONTARIO
DE L'ÉLÉMENT NATIONAL DE L'AFPC**
*Présentation sur les ressources
SST du CCHST*
Barrie (Ontario)

**DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ AU
TRAVAIL
UNIVERSITÉ MCGILL**
*Cours de trois heures sur l'exposition
aux vibrations en milieu de travail*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'APAI**
*Présentation sur les portails
mondiaux en SST*
Toronto (Ontario)

CONFÉRENCE DE L'APAI
*Présentations sur la législation en
matière d'hygiène et de sécurité au
travail et sur les ressources en santé
et en sécurité au travail dans Internet*
Toronto (Ontario)

«INDUSTRIAL HYGIENE CONFERENCE»
*Présentation d'un article intitulé
«Global Prospective on Occupational
Health and Safety»*
Dallas, Texas

**«CANADIAN SOCIETY OF SAFETY
ENGINEERS»**
*Présentation sur l'analyse sur la
sécurité du travail*
Burlington (Ontario)

**SÉMINAIRE ANNUEL DU CONSEIL
CANADIEN DE LA PYROTECHNIE**
*Présentation sur les ressources en
santé et en sécurité dans Internet*
Toronto (Ontario)

UNIVERSITÉ DE TORONTO
*Conférence sur le cancer
professionnel*
Toronto (Ontario)

**ASSOCIATION ONTARIENNE DE
SÉCURITÉ DES SERVICES PUBLICS ET
ÉLECTRIQUES – «LEADERS FORUM
SERIES»**
*Présentation sur les ressources
fiabiles en SST dans Internet*
Toronto (Ontario)

**CONFÉRENCE DU PARTENARIAT POUR
DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS
SAINS**
*Présentation sur les besoins en
communication au sujet de la qualité
de l'air à l'intérieur*
Montréal (Québec)

Bibliothèque virtuelle des inspecteurs de la sécurité maritime sur CD-ROM

Le CCHST a élaboré une bibliothèque virtuelle à l'intention des inspecteurs de la sécurité maritime de la Division de la sécurité maritime de Transports Canada. Le produit est mis à jour tous les six mois par le CCHST. La quatrième version de cet ensemble de trois CD-ROM a été produite pour Transports Canada à la fin mars de 2004.

Bibliothèque virtuelle des inspecteurs du TMD sur CD-ROM

Le CCHST a élaboré ce CD-ROM fonctionnant à partir d'un navigateur Web pour les inspecteurs du transport des marchandises dangereuses de Transports Canada. Ces inspecteurs de la sécurité de Transports Canada utilisent ce produit pour accéder aux lois, aux normes, aux documents de référence, aux formulaires et à beaucoup d'autres documents nécessaires à l'exécution de leur travail.

Le CCHST a élaboré deux versions semestrielles de ce produit. Il a également conçu et mis à l'essai une capacité de mise à jour en ligne, qui permet la mise à jour périodique du contenu entre la publication des versions sur CD-ROM. Le Centre prévoit poursuivre la publication de la version CD-ROM de ce produit ainsi que la production des mises à jour périodiques en ligne de son contenu.

Association canadienne de sécurité agricole

Le CCHST a aidé l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) dans une consultation pancanadienne afin de déterminer les connaissances et l'attitude actuelle du secteur agricole canadien en matière de santé et de sécurité. Le projet consistait à consulter des représentants d'un grand nombre d'organismes agricoles, y compris des ministères gouvernementaux, des fédérations agricoles, des associations de producteurs et d'autres organismes tels que le Conseil des agriculteurs handicapés et l'Association pour la sécurité à la ferme. Le rapport, qui comprenait une analyse documentaire, a été présenté au conseil de l'ACSA à l'automne 2003.

Analyse documentaire sur les blessures au dos

La *Saskatchewan WCB* a demandé au CCHST d'effectuer une analyse documentaire sur les interventions/initiatives entreprises dans le secteur des soins de santé relativement aux blessures au dos et de préparer un rapport sommaire à ce sujet. La prévalence des blessures au dos est élevée dans le domaine des soins infirmiers. Un rapport préliminaire a été soumis à l'étude de la *Saskatchewan WCB* en novembre 2003.

Pâte et papier, Manitoba

Le CCHST travaille avec un organisme de pâte et papier du Manitoba à l'élaboration d'un système d'information sur la santé dans le site Web de la santé et de la sécurité de l'entreprise. Ce site intégrera et organisera les ressources d'information de l'entreprise et du CCHST en vue de leur diffusion aux employés. Un site prototype a été livré en mars 2003. En 2004, on finalisera le système en sélectionnant les sujets liés au lieu de travail et en intégrant les documents de l'entreprise.

Base de données canadienne sur les exigences réglementaires liées aux produits chimiques

Une nouvelle base de données est en cours de conception pour aider les Canadiens à se conformer aux exigences réglementaires liées aux produits chimiques. Il sera donc possible de consulter à partir d'une source unique les exigences réglementaires en matière de santé et de sécurité et de protection de l'environnement qui régissent les produits chimiques. La base de donnée sera offerte sur CD-ROM et dans le Web à l'automne 2004.



Projet des sous-marins

Le CCHST a travaillé en collaboration avec le ministère de la Défense nationale (MND) à l'évaluation des risques chimiques potentiels auxquels est exposé l'équipage des sous-marins. Il s'agit d'examiner l'exposition aux concentrations réduites en oxygène et aux contaminants tels que le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, la vapeur de carburant diesel et le chlore. L'examen provisoire a été terminé en mars 2003 et le rapport final a été envoyé au MDN en juin 2003. Une fois examiné et approuvé par le MDN, le rapport a fait l'objet d'une synthèse, a été remis en forme et soumis au MDN en novembre. Ce ministère le publiera en 2004.

WHMIS Classification Discrepancy Project

 Le CCHST a continué à collaborer avec le CSST du Québec et la division du SIMDUT de Santé Canada à l'harmonisation des classifications du SIMDUT présentes dans le site CHEMINFO du CCHST et dans le Répertoire toxicologique du CSST, afin que les Canadiens aient accès à des renseignements uniformes. Le CCHST et le CSST échangent de l'information sur les produits chimiques pour lesquels il existe des différences et les évaluations de ces produits, et règlent conjointement les problèmes. Les questions concernant l'interprétation du *Règlement sur les produits contrôlés* sont adressées à Santé Canada qui consultera, sur une plus grande échelle, les responsables de la réglementation du SIMDUT et d'autres parties intéressées, y compris le secteur d'activité et les syndicats.

Au cours de l'année dernière, les différences touchant 71 produits chimiques ont été réglées grâce à l'échange d'information et aux consultations entre le CCHST et le CSST. Ces deux organismes ont conjointement demandé à Santé Canada des conseils sur l'interprétation du Règlement sur les produits contrôlés, plus précisément sur la possibilité de classer l'alcool isopropylique comme agent toxique pour la reproduction (D2A), le mercure comme sensibilisant cutané (D2B) et les gaz comme irritants oculaires (D2B).

Affiches SIMDUT

 En collaboration avec la division du SIMDUT de Santé Canada, le CCHST a préparé 14 affiches sur des sujets clés du SIMDUT. Les affiches sont produites sous forme de fiches d'information bilingues d'une page en format PDF, qui seront montées dans le site Web de Santé Canada pour servir de ressource aux employeurs et travailleurs canadiens. Les affiches présentent une brève description des classes du SIMDUT telles que les gaz comprimés, les liquides inflammables, les matières corrosives et les matières aux effets toxiques immédiats et sérieux. Il y a également des affiches sur les étiquettes, les MSDS/FTSS et les produits de remplacement. Le projet sera achevé au milieu de 2004.

Base de données sur les produits de remplacement

 En mars 2003, le CCHST a préparé pour Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) un rapport contenant des recommandations sur un programme de « produits de remplacement » au gouvernement fédéral. La solution recommandée a été l'élaboration d'une base de données sur les produits de remplacement à être utilisés par les gestionnaires des installations fédérales. Cette base de données aidera les gestionnaires à choisir des produits qui sont efficaces et moins dangereux. Pour la prochaine étape du projet, le CCHST et TPSGC ont convenu d'élaborer une base de données prototype qui mettra en évidence les caractéristiques pratiques du système recommandé en se servant de l'information sur les produits représentatifs utilisés dans les installations fédérales. Le prototype, qui a été élaboré puis livré à TPSGC en mars 2004, comporte les principales capacités suivantes :

- Recherche, par nom de produit ou par nom de fournisseur, d'un produit utilisé dans les installations de TPSGC
- Recherches de produits destinés à un usage précis
- Affichage d'une cote de danger afin d'aider les gens à choisir des produits moins dangereux pour un usage donné

 **1995-96** La page d'accueil et le serveur Web du CCHST sont mis en œuvre.

 **1996-97** S. Len Hong est nommé président en février 1997.



1997-98 Le service électronique du CCHST, Réponses SST, a permis à 3 283 visiteurs uniques en provenance de 37 pays d'accéder à 13 492 dossiers.

La base de données sur les produits de remplacement utilise l'information provenant des MSDS/FTSS fournies au CCHST par les entreprises contribuant à l'alimentation de la base des MSDS/FTSS. Le projet vise deux principaux objectifs : accroître le nombre de MSDS/FTSS sur les produits de remplacement et fournir une meilleure information sur les produits couramment utilisés dans les installations fédérales. Un élargissement du projet est prévu pour 2004.



Canadian Insurance Law Service

Le CCHST travaille en collaboration avec le *Canadian Insurance Law Service* depuis 2001 à la production, tous les trois mois, d'un CD-ROM de la législation canadienne sur l'assurance, qui est fondé sur le logiciel FOLIO. Ce partenariat a été établi en raison du savoir-faire que le Centre a acquis dans l'exploitation de FOLIO pour la création de la série *Législation enviroSST* canadienne sur CD-ROM.



Centre de santé en milieu de travail du Réseau canadien de la santé (RCS)

Le Réseau canadien de la santé (RCS) est le fruit de la collaboration entre les principaux organismes de santé du Canada et Santé Canada; cette collaboration vise à aider les Canadiens à faire des choix éclairés au sujet de leur santé en leur offrant un accès en ligne gratuit au bulletin « Des infos qui font corps avec votre santé » où ils pourront trouver de l'information fiable et pratique en matière de santé. En se fondant sur l'éventail des connaissances spécialisées des organismes de soins de santé non gouvernementaux du secteur public et du gouvernement fédéral, le RCS se donne comme mission de fournir dans Internet de l'information sur la promotion de la santé et la prévention des maladies. Le CCHST est le partenaire pour la santé au travail du RCS.

Le CCHST continuait à promouvoir le RCS pendant les réunions et les conférences, à faire des présentations et à affecter des employés aux stands du RCS lors d'activités spéciales. En outre, il a préparé un article de fonds intitulé « Un bon départ dans le milieu de travail » qui a paru à la page d'accueil du RCS à la mi-octobre de 2003.

Le nombre de visites du site Web du CCHST à partir du site du RCS augmente parce que le Centre fait activement la promotion de ce réseau et des centres de santé en milieu de travail à un vaste réseau d'organismes de santé en milieu de travail et à d'autres parties intéressées. À titre de membre du RCS, le CCHST rédige et distribue le bulletin électronique *Health@Work/Santé @u travail* à plus de 500 lecteurs. Selon le sondage mené auprès des lecteurs en 2003, ce bulletin électronique est un outil utile dans les milieux de travail canadiens.

Le projet du RCS a permis au CCHST de travailler avec tout un éventail d'organismes canadiens, dont *Sauve-qui-pense*, *Les diététistes du Canada*, la *Société canadienne du cancer*, l'*Association canadienne pour la santé mentale*, la *Toronto Public Library*, la *Vancouver Public Library*, l'*Association canadienne de santé publique* et le *Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies*. Comme exemple de cette collaboration, on peut citer la création de la publication *Workplace Stress Resource Guide* en collaboration avec la *Hamilton Public Library* pour promouvoir la bibliothèque, le RCS/CCHST et les ressources locales.

En mars 2004, Santé Canada a continué à choisir le Centre comme partenaire pour la santé en milieu de travail pendant deux autres années, avec une option de renouvellement d'un an.

Par l'entremise des activités du RCS, le CCHST a accru sa visibilité et son savoir-faire relativement à l'ensemble des questions de santé en milieu de travail. Par exemple, le CCHST est membre du Conseil canadien de la santé en milieu de travail qui cherche à promouvoir une approche globale et intégrée à la santé au travail afin d'améliorer et de maintenir la santé des organisations canadiennes, de leurs employés

1998-99 Réponses SST contient 2 100 réponses dans 385 domaines.

Le Programme de soutien à l'éducation joint plus de 500 000 étudiants, facultés et employés universitaires en Amérique du Nord et dans le monde.

Warren Edmondson est nommé président du Conseil des gouverneurs.



et des milieux de travail sains. Par l'intermédiaire du conseil, le CCHST participe à la Semaine canadienne pour un milieu de travail sain et il est chargé de tenir à jour le site « Ressources » qui fait ressortir le CCHST et le RCS comme des sources primordiales de l'information fiable et actuelle sur les milieux de travail sains.

DANS L'ARÈNE MONDIALE

Encyclopédie du BIT plus base de données CIS/ILO

Une toute nouvelle version Web de l'ILO *Encyclopaedia of Occupational Health and Safety* permettant une navigation plus précise et plus facile a été diffusée en janvier 2004. La quatrième édition de cette encyclopédie de la santé et de la sécurité au travail, publiée par le Bureau international du travail des Nations Unies, comporte de l'information sur la sécurité recueillie par des spécialistes de la santé et de la sécurité du monde entier et qui est reconnue comme étant « indispensable » par de nombreux spécialistes du domaine de la SST.

La table des matières permet aux utilisateurs de parcourir les listes de documents et de trouver ceux dont ils ont besoin en un clin d'oeil. La fonction de recherche a également été grandement améliorée, grâce à quoi les utilisateurs peuvent accéder à l'information dont ils ont besoin plus facilement et plus rapidement, d'où des économies en efforts et en temps pour eux. On peut effectuer des recherches simples en utilisant un langage naturel, ou des recherches avancées. En outre, il est possible d'effectuer des recherches par « auteur », « titre », « référence » ou « numéro CAS ». Grâce à une facilité de recherche accrue, les utilisateurs peuvent interroger séparément toute l'encyclopédie du BIT ou toute la base de données CIS/ILO, interroger toute l'encyclopédie et toute la base de données en même temps, ou encore interroger certaines parties précises de l'encyclopédie.

Réseau des centres collaborateurs de l'Organisation mondiale de la santé en santé au travail

Le CCHST a mis au point un portail Web pour les Centres collaborateurs de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en santé au travail. Le portail de l'OMS fournit à chaque centre collaborateur un endroit où présenter ses propres renseignements sur la santé au travail ainsi que des liens vers d'autres renseignements disponibles dans son pays. Une version bêta du portail a été présentée à l'OMS en janvier 2003, et le site est maintenant publiquement accessible.

Groupe de travail trinational des experts gouvernementaux sur la santé et la sécurité au travail

Le CCHST a été invité à représenter le Canada pour discuter de santé et de sécurité au travail lors des rencontres avec des représentants des gouvernements du Mexique et des États-Unis. Cette initiative a été mise sur pied en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT). Le CCHST est le représentant canadien pour deux des quatre groupes de travail formés, soit le groupe de travail sur l'élaboration du site Web trinational et le groupe de travail sur les substances dangereuses. Ce dernier groupe se penche notamment sur l'élaboration d'un système général harmonisé de classification des matières dangereuses.

Site Web trinational

Le CCHST assure la maintenance et l'amélioration de ce site Web afin de faciliter la communication entre les membres du groupe de travail venant du Canada, des États-Unis et du Mexique, et de fournir une source d'information SST gouvernementale provenant de ces trois pays. Le CCHST organise également des tribunes de discussion à l'intention des membres du groupe de travail et de ses quatre sous-groupes. Le site

RÉUNIONS ET COMITÉS

Le CCHST a participé aux réunions et aux comités suivants :

- RÉUNION DU PRINTEMPS DE LA «SOCIETY FOR CHEMICAL HAZARD COMMUNICATION»
- CONSEIL CANADIEN DE LA SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAIL
- RÉUNIONS DU COMITÉ DES GESTIONNAIRES DE PROJETS DU RCS
- GROUPES DE TRAVAIL ET SOUS-COMITÉ DU RCS : INTRANET, FRANCOPHONE, FORUM DES SPÉCIALISTES DE L'INFORMATION ET DE CONTENUS
- COMITÉ DIRECTEUR DE LA SEMAINE POUR UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN
- COMITÉ CONSULTATIF SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE RELATIVE AU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES
Ottawa (Ontario)
- RÉUNION DE L'ARLA
Ottawa (Ontario)
- «TOXICOLOGY INFORMATION ROUND TABLE»
Wilmington (Delaware)
- ATELIER SUR LA MISE EN OEUVRE DU «GLOBAL HARMONIZATION SYSTEM AU CANADA»
Toronto (Ontario)
- RÉUNION DES COORDONNATEURS DU SIMDUT
Ottawa (Ontario)
- RÉUNION DU COMITÉ SUR LA VALEUR TLV DE L'ACGIH
Toronto (Ontario)
- RÉUNION DE LA SCSSST SUR L'ERGONOMIE
Burlington (Ontario)
- RÉUNION DU FORUM DES COORDONNATEURS DE SST À LA FONCTION PUBLIQUE
Ottawa (Ontario)
- RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES HÔPITAUX DE L'ONTARIO
Toronto (Ontario)



1999-2000 Le produit « OSH for Everyone » (SST pour tous) est élaboré par le CCHST pour la CSPAAAT en Ontario.

Le CCHST devient un partenaire affilié en matière de santé en milieu de travail du Réseau canadien de la santé (RCS).

2000-01 Le CCHST fournit aux Canadiens un site Web complet comprenant de l'information sur la santé et la sécurité (CanOSH) et termine l'élaboration d'un site Web qui permet aux personnes du Canada et de l'Union européenne d'accéder facilement à de l'information sur la santé et la sécurité.

Les fiches signalétiques sont maintenant offertes sur DVD, CD-ROM, intranet et Internet.

Web trinational a été achevé en vue de sa diffusion au public avant la réunion du groupe de travail en avril 2004. Le site comportera des liens vers de précieuses sources d'information afin de promouvoir l'éducation du public et sa participation et d'encourager l'échange de pratiques exemplaires sur l'exécution de programmes, de projets et d'activités portant sur les questions de la santé et de la sécurité au travail au Canada, aux États-Unis et au Mexique.



IPCS INTOX

IPCS INTOX est un programme de collaboration entre le CCHST et le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISSC) de l'Organisation mondiale de la santé. Il offre aux centres antipoisons du monde entier un service opérationnel intégré, composé d'une base de données et d'un logiciel, dans le but d'assurer la gestion des renseignements relatifs aux empoisonnements.

Depuis que l'accès à la version Web de la banque de données IPCS INTOX est devenu gratuit en juillet 2003, le nombre moyen d'accès à cette base a augmenté de façon soutenue pour atteindre 90 582. À la fin mars de 2004, la banque de données comptait au total 1 590 documents.

Voici certaines des principales activités qui ont été menées relativement au développement de la version V4.11 du système IPCS INTOX :

- Livraison aux abonnés de la version SQL Server 2000, des versions mono-utilisateur et multi-utilisateur d'Access 2000.
- Améliorations à la fonction d'archivage et de repérage, accélérant la saisie de données ainsi que le repérage de données dans le système, qui permet ainsi aux utilisateurs d'accéder aux anciennes archives. On peut produire des rapports en se servant des archives et se servir du composant de conception de requête (*Query builder*) pour effectuer une recherche dans les archives.
- Refonte du composant de conception de requête en utilisant une interface plus conviviale.

Les versions française, anglaise, portugaise et espagnole du logiciel sont offertes en mode mono-utilisateur et en mode réseau (SQL Server et version multi-utilisateur d'Access 2000). Le travail effectué par le CCHST dans le cadre de ce programme se fait selon la méthode de recouvrement des coûts.



IPCS INCHEM

Le programme IPCS INCHEM regroupe l'information essentielle à la bonne gestion des substances chimiques qui influent sur l'environnement et la santé humaine. On y trouve des documents et des bases de données provenant de plusieurs organismes internationaux, à savoir l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISSC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Une des raisons à l'origine de l'accès gratuit au site a été le très grand nombre de personnes, en particulier dans les pays en développement, qui ne pouvaient pas bénéficier de ce service, car elles étaient incapables de payer les frais d'abonnement. Depuis que le site est accessible gratuitement, l'utilisation d'IPCS INCHEM a connu une augmentation exponentielle. Pendant cet exercice, le nombre d'accès moyen par mois était de 403 000.

En décembre 2003, la banque de données IPCS INCHEM contenait plus de 7 000 documents totalisant 84 283 pages, soit une augmentation de quelque 3 000 nouvelles pages de données au cours de cet exercice.



ARTICLES PUBLIÉS

Le CCHST a publié les articles suivants pendant l'exercice 2003 - 2004



Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique

Le Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique, autrefois un programme du CRDI du Canada, a été révisé et remplacé, en février 2002, par le Programme de subventions pour la recherche et le développement sur les technologies de l'information et des communications, qui est administré par un consortium asiatique composé des organismes suivants : CRDI, APDIP (PNUD-Asia-Pacific Development Information Programme), AMIC (Asian Media Information and Communication Centre) et APNIC (Asia Pacific Network Information Centre). À la demande du CRDI, le CCHST a continué d'administrer des projets entrepris sous l'ancien programme et qui ont donné de bons résultats.

Au cours de cette période visée par le rapport, le CCHST a effectué les travaux suivants : administration des contrats et des budgets pour six projets; maintenance des aspects pertinents du site Web R. et D. panasiatique et téléchargement vers le site Web, liaison avec les bénéficiaires de subventions et le CRDI au sujet des contrats et des budgets, et production de rapports d'étape sur le projet.

Les activités du Programme permettent au CCHST d'établir un contact direct avec des organismes d'éducation et de recherche de l'Asie, ce qui offre au Centre l'occasion de joindre, dans cette région, des abonnés potentiels à ses produits. Le travail effectué par le CCHST dans le cadre de ce programme se fait selon la méthode de recouvrement des coûts.

Gestion du sous-groupe de travail sur les matières dangereuses

Le CCHST est le représentant canadien du groupe de travail sur les matières dangereuses. Le système harmonisé général de classification des matières dangereuses est au coeur du travail de ce groupe. La méthode de classification des produits par groupe de risques (« control banding ») a également été soulevée comme moyen d'aider les petites et moyennes entreprises à repérer les mesures de contrôle appropriées dans la manutention de matières dangereuses. Le sous-groupe a accepté de mener des discussions plus approfondies et d'envisager les possibilités de diffuser de l'information sur les pratiques exemplaires concernant la protection des employés en plus d'étudier les besoins des employeurs et des employés en matière d'information sur la conformité.

Centres nationaux et collaborateurs de l'OIT et du CIS - Portail Web

Le CCHST a créé et mis en oeuvre un portail Web pour les centres nationaux et collaborateurs de l'OIT et du CIS. Il existe quelque 120 centres nationaux et collaborateurs du CIS dans 120 pays. Le portail a été mis à la disposition des centres collaborateurs en janvier 2003.

Le portail comporte, dans sa structure, diverses catégories de renseignements sur la santé et la sécurité au travail. Il peut véhiculer de l'information provenant des centres nationaux et collaborateurs des pays membres. La saisie des données est coordonnée par le CIS. Un puissant moteur de recherche a été mis en place pour permettre la recherche, selon différentes catégories, de l'information provenant d'un centre ou d'un ensemble de centres. Ce portail Web est trilingue (français, anglais et espagnol) et traite de l'information contenue dans n'importe laquelle de ces langues. L'utilisateur pourra obtenir rapidement et facilement l'information dont il a besoin de la part d'un pays ou d'un ensemble de pays.

Le portail comprend également un groupe de discussion électronique servant à l'échange d'information entre les centres nationaux et collaborateurs du CIS. Le travail effectué par le CCHST dans le cadre de ce programme se fait selon la méthode de recouvrement des coûts.

REVUE « ACCIDENT PREVENTION »
«Practicing What we Preach»
Mars-avril 2004

PAGE D'ACCUEIL DU RCS
« Un bon départ dans le
milieu du travail »
Octobre 2003

«CANADIAN OCCUPATIONAL SAFETY
(COS) MAGAZINE»

Colonne « Problem Solver »

«Don't Get Stung At Work»
Numéro de mars-avril 2003

«Too Hot To Work»
Numéro juillet-août 2003

«Arsenic And Old Wood»
Numéro de septembre-octobre 2003

«Driving To Distraction»
Numéro de novembre-décembre 2003

«Protecting Our Young»
Numéro de mars-avril 2004

Colonne « Safety Net »

«Embarking on e-Learning? How to
Shop for an Electronic
Health and Safety Course»
Numéro de mai-juin 2003

«Fall Protection Resources
On The Web»
Numéro de septembre-octobre 2003

«Personal Security And Privacy
On The Net»
Numéro de novembre-décembre 2003

«Personal Security And Privacy
On The Net, Part 2»
Numéro de janvier-février 2004



 **Enhancement Of Occupational Health And Safety In Brazilian Industry (EOHSBI)**

Le CCHST est membre d'un consortium d'organismes publics et privés canadiens formant un partenariat canado-brésilien pour s'attaquer aux besoins en matière de santé et de sécurité de petites et moyennes entreprises oeuvrant dans des secteurs d'activité précis au Brésil. L'EOHSBI est coordonné par le Service social de l'industrie et le Département national (SESI-DN) au Brésil et l'Université Ryerson au Canada.

À la suite de l'acceptation d'un document de conception par l'ACDI et l'Agencia Brasileira de Cooperacao (ABC), les partenaires canadiens ont entrepris une mission de deux semaines en mai dans les États du Nord-Est, du Centre-Ouest et du Sud du Brésil pour se familiariser avec les besoins en SST de ce pays et élaborer une proposition de projet officielle. La proposition de projet, préparée avec la contribution de chacun des partenaires canadiens, a été retouchée puis soumise à l'ACDI et à l'Agencia Brasileira de Cooperacao (ABC) à la fin novembre. Le travail proposé, s'il est approuvé par l'ACDI, serait entrepris avec l'appui du Fonds de technologie Canada-Brésil. En collaborant à ce projet, le CCHST renforce son partenariat avec plusieurs organismes canadiens et perfectionne ses capacités dans les domaines de la technologie et de l'information et d'autres domaines, ce qui lui permet d'améliorer ses produits et services et d'en élargir l'éventail.

2002-03 Réponses SST :

Plus de 3,47 millions de demandes de renseignements précises provenant d'un million de visiteurs.

Rapport sur la santé et la sécurité est lancé et 1 200 personnes s'abonnent pendant les trois premiers mois.

Des services en espagnol sont créés : Réponses SST et la base de données RTECS sont offerts sur Internet.

La bourse d'études Dick Martin est remise à trois étudiants en santé et sécurité au Canada.

Le CCHST lance le site Web national des jeunes travailleurs (JobsécuritéCanada).



SERVICE DE GESTION DES MSDS/FTSS

Le CCHST travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau service de gestion des MSDS/FTSS qui vise à aider les parties concernées à satisfaire aux exigences du SIMDUT relatives au droit d'être informé, à s'acquitter de leurs responsabilités concernant la santé et la sécurité au travail, et à contribuer à l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs. Cet outil électronique permet à l'utilisateur de gérer les fiches signalétiques (FTSS) de tous les produits chimiques et matières dangereuses utilisés au travail et de veiller à ce que les FTSS les plus à jour soient facilement accessibles.

Le service de gestion des MSDS/FTSS permet aux abonnés d'identifier les fichiers, de les classer par catégorie et de bâtir des sous-ensembles de fichiers adaptés aux besoins précis d'une organisation, d'un service ou même d'un individu à partir de la base de données des MSDS/FTSS du CCHST. Il sera ainsi possible de faire une recherche de fiches signalétiques à partir d'une collection personnalisée plus petite, ce qui permet de gagner du temps et d'accéder plus facilement à l'information nécessaire à la manutention sécuritaire de produits chimiques.

Ce service sera offert aux sociétés et aux organismes au printemps 2004.

FORUM 2005 DU CCHST – STRATÉGIES POUR LA RECONNAISSANCE ET LA PRÉVENTION DES MALADIES PROFESSIONNELLES

En décembre 2003, le conseil exécutif du Conseil des gouverneurs du CCHST a accepté la proposition du comité de planification (composé de représentant du Conseil et du personnel du CCHST) de tenir un forum du CCHST sur le thème des maladies professionnelles. Le forum, auquel participeront des représentants de syndicats, d'employeurs et des gouvernements, constituera la première discussion pan-canadienne sur diverses questions des maladies professionnelles. Il a été convenu que le forum aura lieu les 3 et 4 mars 2005 à Toronto (Ontario).

« CHEMICAL NOTIFICATION SERVICE » (SERVICE D'AVIS SUR LES PRODUITS CHIMIQUES)

Un service d'avis sur les produits chimiques a été créé pour tenir les gens au courant des changements à l'information sur les produits chimiques qui les intéressent. Ce service gratuit informe les abonnés par courriel des changements apportés à des fichiers précis dans les bases de données sur les produits chimiques du CCHST. Le service a été intégré au site nouvellement refondu du service d'information sur le Web et lancé en octobre 2003.

APPRENTISSAGE EN LIGNE

Afin d'accroître l'accessibilité à la formation en santé et en sécurité au travail, le CCHST travaille à l'élaboration de services d'éducation tels que des cours en ligne. L'objectif est d'aider les Canadiens à acquérir facilement de l'information sur la santé et la sécurité au travail, à la mettre en application et à créer des solutions visant à éliminer les blessures et les maladies dans leur milieu de travail.

L'apprentissage en ligne se fait dans Internet au moyen d'un ordinateur et d'un navigateur, ce qui élimine la barrière de la distance. L'accès facile et commode à la formation contribue ainsi à favoriser l'éducation en santé et en sécurité. L'élaboration de la version électronique du cours de formation en santé et en sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs est en cours. La diffusion de plusieurs autres cours en ligne est prévue pour 2004.

Le CCHST s'efforce de répondre aux besoins en constante évolution du public qu'il sert en cherchant à connaître les défis que les Canadiens doivent relever en matière de santé et de sécurité au travail puis en élaborant des services, des programmes et des produits nécessaires pour aider ceux-ci à les relever



Le CCHST a mis en oeuvre un programme servant à accroître les activités d'approche et la visibilité de ses initiatives. L'objectif était de faire connaître aux Canadiens les ressources que le CCHST peut leur offrir pour les aider dans leurs efforts de prévention et leurs activités SST.

Dans un effort constant d'accroître la reconnaissance du CCHST comme étant la ressource nationale en santé et en sécurité au travail et de promouvoir les services publics offerts gratuitement aux Canadiens, le Centre a placé une annonce à cette fin dans diverses publications spécialisées et sites Web. Pour appuyer cette campagne promotionnelle, une affiche du CCHST a été produite en français et en anglais et distribuée en grande quantité lors de conférences et d'autres activités.

Le CCHST a étendu ses activités d'approche en prenant part à plus de 45 activités au cours de cet exercice et en maintenant une participation régulière à des réunions, conférences et présentations ayant lieu dans chaque région du Canada. Pour accroître la sensibilisation du public à ses activités et lui offrir des renseignements supplémentaires et actuels, le CCHST a distribué 6 communiqués de presse cette année et affiché 24 articles vedettes à la page d'accueil de son site Web.

NOUVEL IMMEUBLE DU CCHST

Le CCHST s'est installé dans un nouvel immeuble au 135, rue Hunter Est à Hamilton le 11 août 2003. Le déménagement s'est déroulé en douceur avec une interruption minimale du service Internet à ses clients au Canada et dans le monde.

CÉRÉMONIE D'INAUGURATION ET CÉLÉBRATION DU 25^e ANNIVERSAIRE

L'inauguration du nouvel immeuble du CCHST a eu lieu le lundi 17 novembre 2003. L'honorable Claudette Bradshaw, ministre du Travail, a participé à la cérémonie d'inauguration et dévoilé la plaque commémorative du Centre, en présence de plusieurs députés et autres dignitaires. M. Howard Curie, premier président du conseil du CCHST était un invité spécial de la cérémonie, jetant un pont entre les débuts et le présent du CCHST et rappellent que les buts et la vision du Centre sont demeurés intacts.

Les cérémonies d'ouverture ont été suivies par une réception et des visites guidées des locaux. Lors du déjeuner qui a eu lieu après les cérémonies, la ministre Bradshaw a prononcé une allocution en qualité de conférencière d'honneur. Plus tard, des membres anciens et actuels du personnel et du conseil se sont réunis au cours d'un dîner commémorant les vingt-cinq ans de service du Centre.





25^e anniversaire et ouverture officielle de CCHST

Le 17 novembre, 2003

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 et toute information contenue dans le présent rapport incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

La direction a préparé les états ci-joints selon les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, et selon ses meilleures estimations et son jugement éclairé, le cas échéant. Ces états doivent être lus dans le contexte des principales conventions comptables énoncées à la note 2 des états financiers.

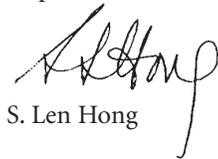
La direction a créé des livres, des dossiers, des contrôles internes et des méthodes de gestion et les tient à jour de manière à fournir l'assurance raisonnable que les actifs du CCHST sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de manière économique et efficiente dans l'atteinte des objectifs ministériels, et que les opérations sont conformes à la Loi sur la gestion des finances publiques et à son règlement d'application, ainsi qu'aux politiques ministérielles et aux obligations légales.

Un comité de vérification nommé par le Conseil des gouverneurs du CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs qui a approuvé les états financiers.

Les opérations et les états financiers du CCHST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada qui est aussi la vérificatrice indépendante du CCHST.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef



S. Len Hong

Hamilton, Canada

Le 11 juin 2004

La contrôlease/agente financière principale



Bonnie Easterbrook, CGA



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil des gouverneurs du
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
et à la
ministre du Travail

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2004 et les états des résultats et du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Alain Boucher, CA
directeur principal

Ottawa, Canada
Le 11 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars

	2004	2003
Actif		
<i>Actif financier :</i>		
Montant à recevoir du Trésor	479 140 \$	1 148 518 \$
Stocks aux fins de revente	79 507	100 117
Débiteurs (note 6)	340 515	253 564
	899 162	1 502 199
<i>Actif non financier</i>		
Immobilisations (note 5)	722 529	854 197
	1 621 691	2 356 396
Passif		
<i>À court terme</i>		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	500 255	1 003 138
Produits reportés	61 206	83 288
Paie de vacances	336 364	314 684
	897 825	1 401 110
Prestations de cessation d'emploi (note 11)	652 862	594 574
Comptes en fiducie		
Fonds pour le programme de subventions (note 9)	72 409	130 536
Dons (note 10)	89 927	89 877
Contributions reçues d'avance pour le Service des demandes de renseignements	60 000	110 000
	222 336	330 413
	1 773 023	2 326 097
Actif (passif) net	(151 332)	30 299
	1 621 691	2 356 396

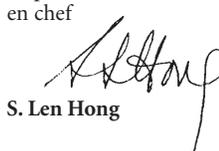
Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

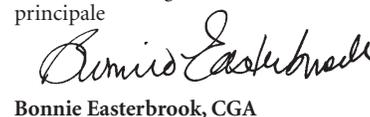
Le président



John McKennirey

Le président et administrateur
en chef


S. Len Hong

La contrôleur/agente financière
principale


Bonnie Easterbrook, CGA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	(4 873 052) \$	(4 396 040) \$
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur l'encaisse</i>		
Amortissement des immobilisations (note 5)	335 669	227 885
Perte sur la cession d'immobilisations	5 185	865
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8)	709 086	597 975
	(3 823 112)	(3 569 315)
<i>Variations à l'état de la situation financière</i>		
(Diminution) augmentation des créditeurs et produits reportés	(524 965)	405 173
Augmentation du passif pour la paie de vacances	21 680	46 507
Augmentation du passif pour les prestations	58 288	44 675
(Augmentation) diminution des débiteurs	(86 951)	19 160
Stocks utilisés	20 610	12 001
(Diminution) augmentation des comptes en fiducie	(108 077)	58 743
	(619 415)	586 259
<i>Encaisse utilisée pour les opérations d'exploitation</i>	(4 442 527)	(2 983 056)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 5)	(209 186)	(631 348)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	(4 651 713)	(3 614 404)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU PASSIF NET

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
Produits (note 3)		
Produits des ventes	2 419 253 \$	2 611 005 \$
Projets et ententes de collaboration	1 490 847	1 574 061
Total des produits	3 910 100	4 185 066
Charges		
Exploitation		
Traitements et avantages sociaux	5 559 640	5 311 078
Prestations de cessation d'emploi	58 288	57 180
Services professionnels et spéciaux	1 063 179	1 215 222
Locaux	673 086	555 893
Information	258 072	300 801
Services publics, fournitures et approvisionnements	217 018	233 033
Transport et communications	152 427	191 298
Services de réparation et d'entretien	147 185	177 243
Location	19 778	18 159
	8 148 673	8 059 907
Administration		
Traitements et avantages sociaux	242 934	250 946
Gouverneurs et comités	13 719	11 653
Déplacements	30 632	25 487
Services professionnels et spéciaux	5 826	4 207
Services publics, fournitures et approvisionnements	514	156
	293 625	292 449
Autres charges		
Amortissement des immobilisations	335 669	227 885
Perte sur la cession d'immobilisations	5 185	865
	340 854	228 750
Total des charges	8 783 152	8 581 106
Coût d'exploitation net	(4 873 052)	(4 396 040)
Actif (passif) net au début de l'exercice	30 299	(168 247)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8)	709 086	597 975
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 651 713	3 614 404
Variation du montant à recevoir du Trésor	(669 378)	382 207
Actif (passif) net à la fin de l'exercice	(151 332)	30 299

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS – Au 31 mars 2004

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui a été établi en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, est un établissement public nommé à l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses produits d'exploitation et par un crédit budgétaire annuel.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon la comptabilité d'exercice conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions sont les suivantes :

- Crédits parlementaires* – Le CCHST est en partie financé par des crédits parlementaires attribués par le gouvernement du Canada. Ces crédits accordés au CCHST ne sont pas soumis à une présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'ils sont en majeure partie fondés sur les besoins en trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui bénéficient de crédits parlementaires. La note 4 informe sur la source et l'affectation de ces pouvoirs et établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.
- Montant à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement* – L'exploitation du CCHST est financée par le Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Tout argent que le CCHST reçoit est déposé au Trésor et tout débours est effectué à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor



représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans crédits supplémentaires, dans le but de payer ses dettes. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les recettes et les débours, ce qui inclut les opérations effectuées avec les ministères du gouvernement fédéral; un montant correspondant est crédité à l'actif (passif) net.

- c) *Produits* – Les produits comptabilisés sont ceux qui ont été réalisés au cours de l'exercice où ont eu lieu les opérations, ou les activités ayant mené à ces produits. Les produits déjà encaissés mais non réalisés sont les produits reportés; ces derniers sont les sommes versées d'avance pour une marchandise non encore livrée. L'argent que le CCHST reçoit provient en grande partie des abonnements, ce type de marchandise étant livrée au cours des exercices ultérieurs.
- d) *Constatation des charges* – Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.
- e) *Prestations de cessation d'emploi* – Elles sont comptabilisées à mesure que les employés les gagnent. Les prestations de cessation d'emploi versées au moment du départ d'un employé sont des obligations du CCHST qui sont normalement financées grâce aux crédits des exercices ultérieurs.
- f) *Régime de retraite* – Les employés du CCHST bénéficient du Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le CCHST contribuent au financement de ce Régime. La cotisation de l'employeur représente la totalité des obligations du CCHST et elle est constatée dans les comptes au cours de l'exercice où elle est faite.
- g) *Services reçus gratuitement d'autres ministères* – Ces services sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif et un montant correspondant est crédité directement à l'actif (passif) net.
- h) *Opérations en devises* – Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change applicables à la date de l'opération. Le passif et l'actif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change applicables le 31 mars.
- i) *Stocks aux fins de revente* – La valeur des stocks est établie selon son coût ou sa valeur de réalisation nette, la valeur la moins élevée étant retenue.
- j) *Débiteurs* – Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'ont prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs des tiers dont le recouvrement est incertain. Cette provision n'existe pas pour les sommes dues par les autres ministères.
- k) *Immobilisations* – Toutes les immobilisations dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat. La capitalisation des logiciels s'est faite de façon prospective depuis le 1er avril 2001. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante:

<i>Catégorie d'actif</i>	<i>Période d'amortissement</i>
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1-5 ans
Matériel de mesure	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

- l) *Incertitude relative à la mesure* – La préparation des états financiers oblige la direction à faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant de l'actif, du passif, des produits et des charges qui y figure. Au moment de préparer ces états, la direction pense que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur la provision pour les prestations de cessation d'emploi et la durée de vie utile estimative des immobilisations.

3. Produits

<i>Produits des ventes</i>	2004	2003
Abonnements au disque CCINFO	702,251	856,029
Abonnements aux disques spéciaux	402,288	485,341
CCINFOWeb	672,980	669,802
Produits spéciaux sur Internet	516,418 \$	445,531 \$
Publications à exemplaire unique	111,479	137,395
Autres	13,837	16,907
	<hr/>	<hr/>
	2,419,253	2,611,005
 <i>Projets et ententes de collaboration</i>		
Projets en collaboration	1,070,275	1,088,228
Contributions au Service des demandes de renseignements	410,000	454,000
Recouvrement des frais de déplacement	10,572	31,833
	<hr/>	<hr/>
	1,490,847	1,574,061
	<hr/>	<hr/>
	3,910,100	4,185,066

Le CCHST applique, pour son programme de recouvrement des coûts, la Politique sur les frais d'utilisation externe du Conseil du Trésor.

4. Crédits parlementaires

Les activités du Centre sont financées par des crédits parlementaires et le recouvrement des coûts. Les crédits utilisés sont comptabilisés et tout montant inutilisé devient périmé. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un autre exercice. Par conséquent, les résultats d'exploitation annuels du CCHST calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents de ceux établis selon la comptabilité d'exercice. Ces écarts sont rapprochés ci-dessous :



a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du montant total des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
Coût d'exploitation net	4 873 052 \$	4 396 040 \$
Éléments n'exigeant pas l'utilisation de crédits		
Moins :		
Amortissement des immobilisations (note 5)	335 669	227 885
Services reçus gratuitement d'autres ministères	709 086	597 975
Perte sur la cession d'immobilisations	5 185	865
Créances irrécouvrables et autres radiations	5 492	8 875
	3 817 620	3 560 440
Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des crédits		
Moins		
Stocks utilisés	20 610	12 001
Prestations de cessation d'emploi	58 288	44 675
Paie de vacances	21 680	46 507
Débiteurs – Tiers	(70 102)	41 760
	3 787 144	3 415 497
Ajustements pour les éléments qui ont une incidence sur les crédits		
Plus		
Produits reportés	22 082	26 074
Acquisition d'immobilisations	209 186	631 348
Total des crédits parlementaires utilisés	4 018 412	4 072 919

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
Développement des ressources humaines Canada - Crédit 20	4 024 000 \$	1 899 000 \$
Développement des ressources humaines Canada - Crédit 20A	-	2 114 763
Développement des ressources humaines Canada - Crédit 20B	95 849	71 000
Conseil du Trésor - Crédit 15 - Conventions collectives	8 000	-
Conseil du Trésor - Crédit 15b - Conventions collectives	-	12 000
Conseil du Trésor - Crédit 10 – Initiatives fédérales	45 000	59 500
	4 172 849	4 156 263
Moins		
Crédits périmés – exploitation	154 437	83 344
Crédits parlementaires utilisés	4 018 412	4 072 919

5. Immobilisations

Catégorie d'immobilisation					2004	2003
	Solde d'ouverture	Acquisitions nettes de l'exercice	Aliénations de l'exercice	Amortissement cumulé nette	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	1 999 693 \$	109 001 \$	250 045 \$	1 414 348 \$	444 301 \$	485 917 \$
Mobilier et matériel	957 582	36 257	312 777	543 559	137 503	160 144
Améliorations locatives	632 719	33 534	632 719	2 794	30 740	-
Logiciels	373 094	30 394	-	293 503	109 985	208 136
Matériel de mesure	2 673	-	-	2 673	-	-
	3 965 761	209 186	1 195 541	2 256 877	722 529	854 197

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 était de 335 669 \$ (2003 : 227 885 \$).

6. Débiteurs

Les débiteurs étaient comme suit :

	31 mars 2004	31 mars 2003
Tiers	218 595 \$	160 319 \$
Autres ministères	121 920	93 245
	340 515	253 564

7. Crédeurs et charges à payer

Les crédeurs étaient comme suit :

	31 mars 2004	31 mars 2003
Tiers	463 193 \$	960 302 \$
Autres ministères	37 062	42 836
	500 255	1 003 138

8. Opérations entre parties apparentées

Le CCHST est lié par propriété commune à tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, ainsi qu'aux sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités. Les produits comprennent 642 130 \$ (2003 : 698 177 \$) provenant d'opérations effectuées avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des parties apparentées sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

En plus des opérations précédemment divulguées, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004 :

- a) Le CCHST a reçu gratuitement des services de locaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour un montant de 673 086 \$ (2003 : 555 893 \$);
- b) Le Centre a reçu gratuitement des services de vérification du Bureau du vérificateur général du Canada, dont la valeur s'élevait à 36 000 \$ (2003 : 42 082 \$).

9. Fonds pour le programme de subventions

Le CCHST administre le Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique pour le compte du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Le CCHST accordera diverses subventions pour l'aide à la recherche et aux projets de recherche et de développement portant sur les applications de réseau, les technologies et la réglementation en Asie et dans la région du Pacifique. Ces projets tenteront de régler les problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la région.

Les frais d'administration perçus par le CCHST pour l'administration de ces fonds sont comptabilisés à titre de produits sous la rubrique projets et ententes de collaboration. Rien d'autre (activité, opération ou solde) ne figure aux états financiers du CCHST.

	31 mars 2004	31 mars 2003
Solde du fonds au début de l'exercice	130 536 \$	123 923 \$
Fonds reçus pour les projets	33 527	159 000
Subventions versées aux bénéficiaires	(51 654)	(152 387)
Frais d'administration du CCHST	(40 000)	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>72 409</u>	<u>130 536</u>

10. Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la Loi qui le régit, le CCHST peut recevoir de l'argent ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces biens ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST a reçu 50 \$ en don au cours de l'exercice 2003-2004, pour un total de dons accumulés de 89 927 \$ à la fin de mars 2004 (2003 : 89 877 \$). Ces fonds sont comptabilisés dans un compte spécial du Trésor.

11. Avantages sociaux futurs

Les employés du CCHST ont droit à des avantages bien définis en cas de cessation d'emploi ou de mise à la retraite, avantages prévus par les conventions collectives ou les conditions d'emploi.

- a) *Prestations de retraite* – La cotisation du CCHST au Compte de pension de retraite de la fonction publique était de 311 026 \$ (2003 : 323 301 \$).
- b) *Prestations de cessation d'emploi* – Le passif au titre des prestations de cessation d'emploi représente ce que les employés recevraient lorsqu'ils démissionnaient du CCHST. Les employés qui ont 10 ans ou plus de service continu ont droit à ces prestations qui sont calculées de la façon suivante : une demi-semaine de paie par année de service continu complète jusqu'à concurrence de 26 ans.

Le CCHST accorde des prestations de cessation d'emploi à ses employés. La charge entraînée par le régime de prestations de cessation d'emploi du CCHST pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 était de 58 288 \$ (2003 : 57 180 \$). Ce régime n'est pas capitalisé et n'affiche donc aucun actif. Résultat : un déficit équivalent au passif au titre des prestations de cessation d'emploi. Le passif inscrit au bilan au titre de ce régime de prestations au 31 mars 2004 s'élève à 652 862 \$ (2003 : 594 574 \$).

12. Passif éventuel

Le CCHST est impliqué dans un litige découlant du cours normal des affaires. Selon la direction, ce litige n'aura pas d'effet négatif important sur la situation financière du CCHST.

13. Données correspondantes

Certains chiffres correspondants ont été redressés pour les rendre conformes à la présentation du présent exercice. Les charges d'exploitation pour services professionnels et spéciaux pour 2003 ont été augmentées de 42 082 \$ pour qu'ils comprennent les services de vérification fournis gratuitement par le Bureau du vérificateur général du Canada.

